

INFO

Plus

LE JOURNAL MUNICIPAL DE CLAMART

**ÉLECTIONS
LÉGISLATIVES 1997**
Résultats

**ANIMATIONS
ESTIVALES**

Une jeunesse choyée



**LE DOSSIER
LES ASSOCIATIONS**
S'investir au quotidien

CLAMART publicité

MORAND Depuis 1973 61, rue Marie-Fichet
92140 CLAMART

**ÉLECTRICITÉ
GÉNÉRALE** Tél : 01.46.30.01.16

chauffage électrique - chauffe-eau électrique -
alarmes - climatisation - électricité industrielle
INSTALLATEUR CONSEIL AGRÉÉ CHAINELEC-QUALIFELEC N° IV 5029

Century 21
Immo - Clamart

27, Rue Pierre et Marie Curie
Tél. 01 46 38 35 35
Fax. 01 46 38 15 99
92140 CLAMART

3615 CENTURY

**Acheter ici...
Vendre là...**

Entreprise Générale de Maçonnerie

Tél : 01 46 30 58 64
01 46 44 70 71
Ravalements ●
Carrelages ●



Fax : 01 45 37 05 62
● Transformations
● Isolation
● Intérieur, extérieur

OPQCB**

180, av. du Général de Gaulle - 92140 CLAMART



SARL* LOUIS FARINA et FILS**

CHAUFFAGE CENTRAL - PLOMBERIE
COUVERTURE - AGRÉÉ GDF

180, av. du Gal de Gaulle - Tél: 01.46.31.27.62 - Fax : 01.46.31.50.89

L'expérience qui fait la différence



**L
É
O
N**

TOUS NETTOYAGES

SOLS - PARQUETS - VITRES

MOQUETTES - RIDEAUX

TENTURES - AMEUBLEMENT

LOCATION ET VENTE

APPAREILS SANITAIRES

BLANCHISSERIE

TEINTURERIE

POUR COLLECTIVITÉS

VENTE

PRODUITS D'ENTRETIEN

Nettoyage à domicile pour particuliers

S.A. Tél. : 01.46.42.40.57 - Fax. : 01.46.42.13.12 - 30, rue de Meudon - 92140 CLAMART

VENTE ET POSE

VOILAGES - STORES

DOUBLES RIDEAUX

RIDEAUX IGNIFUGÉS

LOCATION

APPAREILS MAINNETTE



POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES
6, avenue Jean-Jaurès (face au commissariat)



**Déléataire Officiel
de la Ville de CLAMART**

24 h/24
01.46.42.00.24

DEVIS GRATUITS
CONTRATS
OBSÈQUES



LA MAISON AUTOMATIQUE

VENTE & INSTALLATION

- Portes de garage ● Portails ● Barrières
- Grilles ● Rideaux métalliques ● Volets roulants, battants
- Tous stores (intérieur, extérieur)

**FENETRES ISOLANTES, ALU / PVC
et toutes fermetures**



Magasin d'exposition : 19, Av. Henri Barbusse 92140 CLAMART ☎ 01.46.45.63.85 Fax : 01.46.45.81.01

EDITORIAL

de Jean-Pierre FOUCHER, Député-Maire de Clamart

Merci aux 10 487 Clamartois qui m'ont donné leurs suffrages lors des élections législatives du 1^{er} juin dernier. Grâce à eux et aux électeurs de Chatillon, Fontenay-aux-Roses et du Plessis-Robinson, j'ai été réélu Député de la 12^e circonscription des Hauts-de-Seine.

Sur l'ensemble du territoire, les Français n'ont pas fait le même choix et la France a changé de majorité. Je me trouve donc dans l'opposition au sein de laquelle je m'engage à travailler de façon constructive, dans l'intérêt des Français et dans celui des habitants de la partie des Hauts-de-Seine que je représente à l'Assemblée Nationale.

Il y a de nombreuses leçons à tirer des résultats de ces élections et je voudrais mettre en garde ceux qui ont maintenant le pouvoir, ainsi que ceux qui les ont élus : on ne joue pas avec la France. On ne peut pas, par démagogie ou par idéologie mal placée, défaire systématiquement ce que les autres ont fait. Pour être crédible vis-à-vis de l'étranger et pour permettre à ses citoyens d'avoir des points de repère, notre pays a besoin de lois qui soient pérennes. Attention aux conséquences de l'abolition des lois Pasqua et Debré, aux conséquences de la remise en cause du "Rendez-vous citoyen", aux conséquences de la réduction du temps de travail sans réduction de salaire... Un gouvernement doit faire avancer un pays et ne doit pas le sacrifier par la tenue de promesses démagogiques.

Durant cette campagne électorale, des propos inadmissibles ont été tenus et des attitudes indignes prises. Ce n'est pas à l'honneur de leurs auteurs. Le mensonge et la calomnie ne servent que pendant un temps ceux qui les profèrent. Je ne reprendrais pas systématiquement tout ce qui a été dit ou écrit ; quelques mises au point me semblent néanmoins nécessaires :



- le conseil municipal a été régulièrement tenu informé de la situation de l'Office HLM qui a connu des difficultés il y a quelques années et qui maintenant est dans une situation saine (en particulier grâce à des aides spécifiques obtenues par le Député !),

- l'état d'avancement de la rénovation du centre ville a fait l'objet de débats au sein du conseil. La situation de la SEMARC, si elle n'est pas, à cause de la crise immobilière, aussi florissante qu'on pourrait le souhaiter, n'est pas inquiétante comme l'est celle de très nombreuses SEM en France. Les risques pour la Ville sont limités et maîtrisés. L'entrée dans le capital de la SEMARC de nouveaux actionnaires, comme la Caisse des Dépôts et Consignations, est un signe de confiance en son avenir.

- enfin, il faut que les Clamartois sachent que dans l'opération de démolition-reconstruction de la cité Bourgogne, tous les locataires seront relogés à Clamart, sauf ceux qui ne le souhaitent pas.

Après les remous créés par la campagne électorale, il est nécessaire de se reprendre pour assurer la cohésion de la majorité et l'avenir de la Ville. L'un de mes Adjoints, qui s'est fait remarquer par un courrier dont le contenu était inacceptable de la part d'un élu responsable, m'a fait savoir qu'il souhaitait prendre un certain recul. Pour ne pas compromettre le travail accompli depuis 10 ans par l'équipe municipale, j'ai accepté cette proposition en mettant des conditions à son éventuel retour, pour que la majorité municipale puisse travailler, à l'avenir, dans le calme, l'unité et la confiance avec une seule ambition : le bien des Clamartois.

Je souhaite que l'été qui arrive soit pour chacun un temps de détente, de repos et source de satisfactions.

Bonnes vacances à tous. ■

SOMMAIRE

- 1 - D'un jour à l'autre
- 4 - Actualités municipales
- 9 - Le dossier-événement : les associations
- 14 - Le point sur... les animations estivales
- 17 - Ressources et développement
- 19 - Avant-scène
- 21 - Performances et talents
- 22 - Actualités municipales
- 23 - Tribune libre
- 24 - Trait d'union

InfoPlus n° 19 ■ juin-juillet-août 1997

Directeur de la publication :

Service de la communication :

Rédacteur en chef :

Comité de rédaction :

Secrétariat de rédaction :

Iconographie :

Conception, réalisation, impression :

Publicité :

Distribution :

Journal municipal de Clamart,
bimestriel

Jean-Pierre Foucher, Député-Maire

01 46 62 35 35

Claude Poinsignon

Carole Equel, Céline Vitant,

Services municipaux

Sylvie Griesmar, Cécile Carbonnau

Laurence Louvet, D. Sarr, Francis

Lapierre et autres auteurs, Couverture :

"Heureux stratège" de Marivaux

par Coup de Théâtre 92

Quadratin Paris - 01 44 64 85 10

Edisag - Paris - 01 42 46 09 59

La Poste



AGENCE METAYER



ORPI

Maison fondée en 1896

SELECTOUR

IMMOBILIER

☎ 01.47.36.90.00

VOYAGES

☎ 01.46.38.88.88

36 bis, avenue Jean-Jaurès - Clamart

IMMOBILIER

☎ 01.46.44.70.00

VOYAGES

☎ 01.46.45.00.00

200 bis, avenue Jean-Jaurès - Clamart



VOIRIE & RÉSEAUX DIVERS - ASPHALTES
SÉPARATEUR EN MÉTAL
BARRIÈRE BÉTON
BALISAGE LOURD TRANSFÉRABLE
BÉTON ROUTIER - GRENAILLAGE

17, rue Pierre Rigaud - 94204 IVRY SUR SEINE CEDEX
TÉL : 01.46.72.95.05 - FAX : 01.46.70.31.03

PEINTURE - DÉCORATION

Marcel Duval et fils



★★★

Papiers peints - Tissus - Lettres
Revêtements sols et murs
Vitrerie - Ravalements
Entretien d'immeubles

7 bis, rue des Closiaux
92140 CLAMART - Tél : 01.46.45.57.60 +



Club Med Voyages
Club Aquarius

Club Méditerranée

Clubs - Hôtels - Locations d'appartements
Forfaits - Circuits - Week-ends
Billets Air (chartiers et réguliers)
Tous les grands voyagistes

3, Villa Cour Creuse (Près Mairie)
Rue piétonne - 92140 CLAMART
Tél. : 01 46 45 24 24 - 01 46 45 02 83

Ouvert du lundi au samedi



- Classes transplantées
- Séjours pour enfants et adolescents

1, rue Pierre-Allaire - 94340 Joinville-le-Pont
Tél. : 01.49.76.92.92 ● Fax : 01.49.76.02.58

AUX BAINS VÉNITIENS

ÉTUDE & CONCEPTION
POSE PAR SPÉCIALISTE AGRÉÉ

- MEUBLES
- ÉLECTROMÉNAGER
- GRAND CHOIX DE CARRELAGE
- ACCESSOIRES DIVERS
- SANITAIRES
- ROBINETTERIE
- HYDROTHERAPIE
- BALNÉOTHÉRAPIE



EXPOSITION :

64, av. Jean-Jaurès

92140 CLAMART

Fax : 01 46 62 08 50

Tél. 01 46 62 60 75

CGEC

- CONCEPTION
- RÉALISATION D'INSTALLATIONS DE GÉNIE CLIMATIQUE
- TÉLÉSURVEILLANCE ● TÉLÉGESTION
- MULTISERVICES ● ENTRETIEN

98 ter, boulevard Héloïse - 95100 ARGENTEUIL
Tél. : 01 34 34 31 31 - Fax : 01 30 76 19 88

D'UN JOUR à l'autre...

M a i

3

■ 6^e édition de la Course du Souffle au Parc Forestier du Jardin Parisien à laquelle participent les écoles primaires de la Ville.



L. Lenoir

8

■ Cérémonies commémoratives du 52^e anniversaire de la victoire de 1945.



L. Lenoir



F. Lapiere

11

■ Concours National d'Ensembles de Percussions organisé par le Conservatoire municipal et le Rotary-Club de Clamart-Le Plessis Robinson

17

■ Défilé de mode organisé par l'atelier d'arts appliqués de l'UPC en hommage au couturier Christian Lacroix.

23

■ Concert de la Maîtrise des Hauts-de-Seine par les Chœurs d'enfants de l'Opéra de Paris à l'Eglise Saint Pierre-Saint-Paul.

24

■ Remise de médailles aux mères de famille clamartaises.

24 et 25

■ Portes ouvertes des ateliers des artistes clamartois organisées par la Société des Beaux Arts.



F. Lapiere

25

■ Premier tour des élections législatives

31

■ Exposition de l'association Relais Couture Loisirs à l'Espace Trosy Saint Pierre à l'occasion des 10 ans de l'association.

1^{er}

■ Deuxième tour des élections législatives.



L. Lenoir

8

■ Festival du jeu organisé par la Ludothèque du Centre Socio-Culturel du Pavé Blanc sur le Mail de la Plaine

6

■ Inauguration officielle du bureau de poste de la Fourche

14

■ 20^e anniversaire de la section Gymnastique sportive du CSMC
■ Fête des Quartiers Plaine, Trivaux-la-Garenne et FFF.
■ Inauguration des sculptures réalisées par les élèves des écoles maternelles Plaine et Bretagne, dans le cadre du projet ZEP

15

■ Concert de fin d'année des élèves du Conservatoire au Centre Culturel Jean Arp
■ Clôture de la Fête des Petits Pois avec la Fête de la Moisson et la Pipiou Parade
■ Remise des prix du Concours Passeport pour l'Aventure

J u i n

Elections législatives du 25 mai et du 1^{er} juin 1997

Résultats du 1^{er} tour de la com mune de Clamart

Jean-Pierre Foucher, Maire de Clamart a été réélu Député de la 12^{ème} circonscription des Hauts-de-Seine, le 1^{er} juin dernier avec un total de 26 016 voix, il a obtenu au second tour 51,05 % des voix.

							FN		PS		LO		PCF	
Bureaux	Inscrits	Nombre de votants			Nuls	Exprimés	LE BERRE Alain		BUCHET Pascal		LARCHER Robert		PEYRONNEAU Gaston	
		émargements	enveloppes	%			Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
1 ^{er}	954	632	632	66,25	18	614	70	11,40	170	27,69	13	2,12	32	5,21
2 ^e	985	696	696	70,66	15	681	43	6,31	169	24,82	10	1,47	29	4,26
3 ^e	1 166	783	783	67,15	25	758	90	11,87	202	26,65	19	2,51	61	8,05
4 ^e	984	690	690	70,12	15	675	76	11,26	193	28,59	15	2,22	36	5,33
5 ^e	1 149	808	808	70,32	24	784	86	10,97	219	27,93	14	1,79	31	3,95
6 ^e	1 175	791	791	67,32	14	777	90	11,58	210	27,03	13	1,67	52	6,69
7 ^e	897	593	593	66,11	23	570	66	11,58	133	23,33	11	1,93	37	6,49
8 ^e	838	584	584	69,69	12	572	54	9,44	129	22,55	14	2,45	29	5,07
9 ^e	778	551	551	70,82	10	541	54	9,98	131	24,21	7	1,29	25	4,62
10 ^e	961	662	662	68,89	16	646	79	12,23	156	24,15	16	2,48	55	8,51
11 ^e	898	621	621	69,15	25	596	68	11,41	152	25,50	16	2,68	34	5,70
12 ^e	815	538	538	66,01	22	516	58	11,24	117	22,67	11	2,13	28	5,43
13 ^e	898	578	578	64,37	17	561	49	8,73	134	23,89	12	2,14	34	6,06
14 ^e	959	671	671	69,97	13	658	76	11,55	169	25,68	16	2,43	32	4,86
15 ^e	1 018	705	705	69,25	25	680	68	10,00	155	22,79	10	1,47	37	5,44
16 ^e	878	580	580	66,06	17	563	59	10,48	127	22,56	3	0,53	14	2,49
17 ^e	956	688	688	71,97	19	669	56	8,37	177	26,46	12	1,79	41	6,13
18 ^e	1 005	705	705	70,15	22	683	83	12,15	170	24,89	24	3,51	26	3,81
19 ^e	882	582	582	65,99	10	572	58	10,14	136	23,78	12	2,10	39	6,82
20 ^e	893	571	571	63,94	22	549	67	12,20	142	25,87	9	1,64	41	7,47
21 ^e	1 024	697	697	68,07	25	672	56	8,33	196	29,17	20	2,98	42	6,25
22 ^e	1 000	626	625	62,60	18	607	44	7,25	170	28,01	21	3,46	51	8,40
23 ^e	1 020	715	715	70,10	16	699	92	13,16	162	23,18	24	3,43	68	9,73
24 ^e	802	468	469	58,35	15	454	89	19,60	145	31,94	18	3,96	59	13,00
25 ^e	860	545	545	63,37	20	525	84	16,00	145	27,62	10	1,90	68	12,95
26 ^e	771	474	475	61,48	24	451	70	15,52	160	35,48	10	2,22	45	9,98
27 ^e	668	417	417	62,43	8	409	77	18,83	112	27,38	11	2,69	72	17,60
28 ^e	944	577	577	61,12	15	562	82	14,59	153	27,22	10	1,78	55	9,79
29 ^e	783	443	443	56,58	18	425	65	15,29	133	31,29	17	4,00	64	15,06
30 ^e	837	473	473	56,51	17	456	79	17,32	118	25,88	12	2,63	69	15,13
31 ^e	830	554	554	66,75	18	536	88	16,42	146	27,24	12	2,24	30	5,60
32 ^e	887	523	524	58,96	9	515	121	23,50	128	24,85	11	2,14	61	11,84
33 ^e	956	620	620	64,85	25	595	91	15,29	140	23,53	14	2,35	50	8,40
TOTAUX	30 471	20 161	20 163	66,16	592	19 571	2 388	12,20	5 099	26,05	447	2,28	1 447	7,39
Canton de Clamart														
Du 1 au 20	19089	13 029	13 029	68,25	364	12665	1 350	10,66	3 191	25,20	257	2,03	713	5,63
Canton du Plessis Robinson														
Du 21 au 33	11382	7132	7134	62,66	228	6 906	1 038	15,03	1 908	27,63	190	2,75	734	10,63

RPR-UDF		Divers		GE		Les Verts		DVD		PT		LCR		DVD		Divers		DVD	
FOUCHER Jean-Pierre		MORILLERE Denis		GERMA Philippe		SCRIVE Simon		BREITBURD Nicolas		ILTIS Danielle		LECOMTE Hervé		GARREC Claude		GRIELEN Alain		PEMEZEC Philippe	
Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
204	33,22	0	0,00	14	2,28	27	4,40	8	1,30	1	0,16	2	0,33	1	0,16	3	0,49	69	11,24
263	38,62	0	0,00	24	3,52	21	3,08	6	0,88	4	0,59	4	0,59	2	0,29	1	0,15	105	15,42
225	29,68	0	0,00	11	1,45	31	4,09	6	0,79	10	1,32	2	0,26	0	0,00	0	0,00	101	13,32
216	32,00	0	0,00	22	3,26	33	4,89	3	0,44	2	0,30	9	1,33	0	0,00	1	0,15	69	10,22
247	31,51	0	0,00	34	4,34	49	6,25	12	1,53	2	0,26	2	0,26	1	0,13	2	0,26	85	10,84
234	30,12	0	0,00	20	2,57	34	4,38	5	0,64	5	0,64	4	0,51	0	0,00	2	0,26	108	13,90
196	34,39	0	0,00	7	1,23	24	4,21	6	1,05	2	0,35	2	0,35	0	0,00	4	0,70	82	14,39
211	36,89	0	0,00	19	3,32	23	4,02	10	1,75	1	0,17	2	0,35	2	0,35	4	0,70	74	12,94
169	31,24	0	0,00	21	3,88	27	4,99	9	1,66	3	0,55	4	0,74	0	0,00	0	0,00	91	16,82
191	29,57	0	0,00	20	3,10	30	4,64	10	1,55	11	1,70	2	0,31	0	0,00	2	0,31	74	11,46
184	30,87	0	0,00	17	2,85	35	5,87	4	0,67	5	0,84	5	0,84	0	0,00	2	0,34	74	12,42
200	38,76	0	0,00	15	2,91	20	3,88	5	0,97	3	0,58	1	0,19	1	0,19	1	0,19	56	10,85
187	33,33	0	0,00	21	3,74	31	5,53	12	2,14	3	0,53	7	1,25	0	0,00	2	0,36	69	12,30
219	33,28	0	0,00	19	2,89	21	3,19	13	1,98	4	0,61	4	0,61	0	0,00	1	0,15	84	12,77
241	35,44	0	0,00	12	1,76	28	4,12	14	2,06	2	0,29	5	0,74	1	0,15	4	0,59	103	15,15
213	37,83	0	0,00	16	2,84	31	5,51	14	2,49	1	0,18	2	0,36	0	0,00	3	0,53	80	14,21
265	39,61	0	0,00	8	1,20	36	5,38	7	1,05	3	0,45	2	0,30	0	0,00	3	0,45	59	8,82
234	34,26	0	0,00	20	2,93	28	4,10	12	1,76	3	0,44	1	0,15	0	0,00	1	0,15	81	11,86
184	32,17	0	0,00	14	2,45	29	5,07	9	1,57	3	0,52	2	0,35	0	0,00	1	0,17	85	14,86
164	29,87	0	0,00	17	3,10	21	3,83	2	0,36	3	0,55	4	0,73	0	0,00	1	0,18	78	14,21
119	17,71	0	0,00	24	3,57	24	3,57	7	1,04	5	0,74	3	0,45	1	0,15	5	0,74	170	25,30
151	24,88	0	0,00	22	3,62	30	4,94	8	1,32	4	0,66	6	0,99	0	0,00	2	0,33	98	16,14
172	24,61	0	0,00	15	2,15	31	4,43	6	0,86	2	0,29	3	0,43	0	0,00	1	0,14	123	17,60
67	14,76	0	0,00	9	1,98	15	3,30	1	0,22	7	1,54	3	0,66	0	0,00	0	0,00	41	9,03
95	18,10	0	0,00	8	1,52	17	3,24	5	0,95	5	0,95	4	0,76	0	0,00	2	0,38	82	15,62
84	18,63	0	0,00	9	2,00	14	3,10	2	0,44	3	0,67	2	0,44	0	0,00	1	0,22	51	11,31
56	13,69	0	0,00	7	1,71	10	2,44	3	0,73	2	0,49	3	0,73	0	0,00	3	0,73	53	12,96
123	21,89	0	0,00	15	2,67	33	5,87	4	0,71	9	1,60	1	0,18	0	0,00	2	0,36	75	13,35
70	16,47	0	0,00	10	2,35	9	2,12	3	0,71	4	0,94	7	1,65	0	0,00	1	0,24	42	9,88
75	16,45	0	0,00	16	3,51	14	3,07	0	0,00	7	1,54	8	1,75	1	0,22	0	0,00	57	12,50
123	22,95	0	0,00	12	2,24	12	2,24	8	1,49	1	0,19	2	0,37	0	0,00	0	0,00	102	19,03
97	18,83	0	0,00	10	1,94	14	2,72	2	0,39	2	0,39	5	0,97	0	0,00	2	0,39	62	12,04
138	23,19	0	0,00	19	3,19	18	3,03	15	2,52	3	0,50	1	0,17	1	0,17	2	0,34	103	17,31
5 617	28,70	0	0,00	527	2,69	820	4,19	231	1,18	125	0,64	114	0,58	11	0,06	59	0,30	2 686	13,72
4 247	33,53	0	0,00	351	2,77	579	4,57	167	1,32	71	0,56	66	0,52	8	0,06	38	0,30	1 627	12,85
1 370	19,84	0	0,00	176	2,55	241	3,49	64	0,93	54	0,78	48	0,70	3	0,04	21	0,30	1 059	15,33



hôpital suisse de paris

TÉL. : 01.41.33.11.00

SERVICES HOSPITALIERS :

- Médecine interne
- Réadaptation post-orthopédique
- Moyen séjour médical
- Long séjour

CONSULTATIONS EXTERNES rendez-vous : 01 41 33 11 11

- Médecine interne • Médecine générale • Médecine physique •
- Cancérologie : dépistage prévention • Diabétologie • Neuro-psychiatrie
- Dermatologie • Rhumatologie • Gynécologie • Cardiologie • ORL •
- Phlébologie • Ophtalmologie • Doppler • Echographie •
- Ostéodensitométrie • Radiologie • Mammographie • Kinésithérapie
- Soins infirmiers, EEG, ECG, • Laboratoires d'analyses médicales.



OPTIQUE COLIN

- Verres progressifs
- Lentilles de contact
- sur prescription
- Garantie montures

30, avenue J. Jaurès - Clamart
rue piétonne - Tél : 01.46.42.03.30



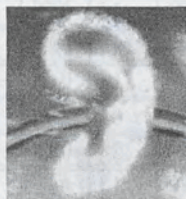
C. DORISON



CENTRE DE CORRECTION AUDITIVE
Informations et rendez-vous au 01.46.42.03.30

AUDISON

Centre
de
Correction
Auditive



2, rue
Lazare Carnot
92140
CLAMART
(GARE)

☎ 01 46 45 95 95

**MAISON DE RETRAITE
MAISON BLANCHE**

Assistance médicale 24/24 h
Long séjour et séjour temporaire
Dans un cadre chaleureux et convivial

Tél. : 01 46 44 56 30

2, rue de l'Île Bouchard - 92140 CLAMART



CLINIQUE DU PLATEAU

CONVENTIONNÉE SÉCURITÉ SOCIALE, ET DIVERSES MUTUELLES

CENTRE CHIRURGICAL SPÉCIALISÉ

- CHIRURGIE VISCÉRALE ET UROLOGIQUE
- CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE ET PLASTIQUE
- CHIRURGIE VASCULAIRE, ORL OPHTHALMOLOGIQUE
- CHIRURGIE DES HÉMMORROÏDES



**LA CHIRURGIE SANS HOSPITALISATION
EN CLINIQUE DE JOUR**

- CHIRURGIE DES VARICES • CHIRURGIE DE LA MAIN
- CHIRURGIE DU MÉNISQUE
- CHIRURGIE DE LA CATARACTE • CHIRURGIE INFANTILE

**URGENCES CHIRURGICALES
ASSURÉES JOURS ET NUITS**

5-9 rue des Carnets, 92140 Clamart. Tél. : 01.46.30.21.35
Fax : 01.46.30.63.23. Autobus : 189 - 390 - 195 A (soleil levant)



OPÉRATION «CAPITAL VACANCES»

Venez découvrir nos promotions
sur les voitures neuves.

Ex : **FORD KA 59.300 F** + l'air conditionné pour 1 F

OPÉRATION «PRIX ARGUS»

sur 40 véhicules d'occasion sélectionnés

ESPACE AUTOMOBILES

172, Avenue Jean-Jaurès 92140 CLAMART

Tél. 01.46.42.53.00

Demandez Gérard WIRTZLER

AUTO-MECA 3

22, Avenue Adolphe Schneider 92140 CLAMART

Tél. 01.46.42.04.49

Demandez Mr ou Mme GUILLON

RESULTATS DU 2^{ème} TOUR DE LA COMMUNE DE CLAMART

Bureaux	Inscrits	Nombre de votants			Nuls	Exprimés	PS Pascal BUCHET		RPR - UDF Jean-Pierre FOUCHER	
		émargements	enveloppes	%			Nombre	%	Nombre	%
1 ^{er}	954	678	678	71,07	37	641	286	44,62	355	55,38
2 ^e	985	712	712	72,28	27	685	271	39,56	414	60,44
3 ^e	1 166	863	863	74,01	45	818	407	49,76	411	50,24
4 ^e	984	712	712	72,36	36	676	308	45,56	368	54,44
5 ^e	1 149	863	865	75,11	39	826	377	45,64	449	54,36
6 ^e	1 175	854	854	72,68	41	813	370	45,51	443	54,49
7 ^e	897	623	623	69,45	21	602	260	43,19	342	56,81
8 ^e	838	629	629	75,06	30	599	226	37,73	373	62,27
9 ^e	778	587	587	75,45	22	565	244	43,19	321	56,81
10 ^e	961	704	704	73,26	44	660	310	46,97	350	53,03
11 ^e	898	667	667	74,28	30	637	301	47,25	336	52,75
12 ^e	815	580	580	71,17	29	551	220	39,93	331	60,07
13 ^e	898	645	645	71,83	34	611	273	44,68	338	55,32
14 ^e	959	703	703	73,31	34	669	302	45,14	367	54,86
15 ^e	1 018	741	741	72,79	38	703	279	39,69	424	60,31
16 ^e	878	631	631	71,87	25	606	216	35,64	390	64,36
17 ^e	956	717	717	75,00	31	686	284	41,40	402	58,60
18 ^e	1 005	728	728	72,44	46	682	309	45,31	373	54,69
19 ^e	882	618	618	70,07	32	586	233	39,76	353	60,24
20 ^e	893	626	627	70,10	19	608	274	45,07	334	54,93
21 ^e	1 024	743	743	72,56	47	696	371	53,30	325	46,70
22 ^e	1 000	689	690	68,90	31	659	334	50,68	325	49,32
23 ^e	1 020	736	736	72,16	35	701	347	49,50	354	50,50
24 ^e	802	476	475	59,35	34	441	308	69,84	133	30,16
25 ^e	860	554	554	64,42	28	526	317	60,27	209	39,73
26 ^e	771	484	484	62,78	28	456	311	68,20	145	31,80
27 ^e	668	425	425	63,62	25	400	274	68,50	126	31,50
28 ^e	944	626	626	66,31	31	595	309	51,93	286	48,07
29 ^e	783	469	468	59,90	26	442	303	68,55	139	31,45
30 ^e	837	489	489	58,42	22	467	302	64,67	165	35,33
31 ^e	830	586	586	70,60	28	558	256	45,88	302	54,12
32 ^e	887	531	531	59,86	26	505	310	61,39	195	38,61
33 ^e	956	655	655	68,51	48	607	298	49,09	309	50,91
TOTAUX	30 471	21 344	21 346	70,05	1 069	20 277	9 790	48,28	10 487	51,72
Canton de Clamart										
Du 1 au 20	19 089	13 881	13 884	72,73%	660	13 224	5 750	43,48	7 474	56,52
Canton du Plessis Robinson										
Du 21 au 33	11 382	7 463	7 462	65,56%	409	7 053	4 040	57,28	3 013	42,72

RESULTATS DU 1^{er} TOUR DE LA 12^e CIRCONSCRIPTION

	CHATILLON		CLAMART		FONTENAY AUX ROSES		LE PLESSIS ROBINSON		TOTAUX	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Inscrits	16 406		30 471		14 748		13 002		74 627	
Votants	11 172	68,10	20 163	66,17	10 093	68,44	9 143	70,32	50 571	67,77
Nuls	367		592		261		205		1 425	
Exprimés	10 805		19 571		9 834		8 938		49 148	
LE BERRE Alain	1 338	12,38	2 388	12,20	1 055	10,73	769	8,60	5 550	11,29
BUCHET Pascal	3 094	28,63	5 099	26,05	3 456	35,14	2 131	23,84	13 780	28,04
LARCHER Robert	333	3,08	447	2,28	251	2,55	209	2,34	1 240	2,52
PEYRONNEAU Gaston	875	8,10	1 447	7,39	527	5,36	793	8,87	3 642	7,41
FOUCHER Jean-Pierre	3 129	28,96	5 617	28,70	2 245	22,83	616	6,89	11 607	23,62
MORILLERE Denis	25	0,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25	0,05
GERMA Philippe	292	2,70	527	2,69	244	2,48	172	1,92	1 235	2,51
SCRIVE Simon	437	4,04	820	4,19	463	4,71	273	3,05	1 993	4,06
BREITBURD Nicolas	119	1,10	231	1,18	137	1,39	81	0,91	568	1,16
ILTIS Danielle	51	0,47	125	0,64	41	0,42	54	0,60	271	0,55
LECOMTE Hervé	83	0,77	114	0,58	35	0,36	55	0,62	287	0,58
GARREC Claude	6	0,06	11	0,06	2	0,02	2	0,02	21	0,04
GRIELEN Alain	40	0,37	59	0,30	65	0,66	17	0,19	181	0,37
PEMEZEC Philippe	983	9,10	2 686	13,72	1 313	13,35	3 766	42,13	8 748	17,80
	bon		bon		bon		bon		bon	100
RÉSULTATS DU 2 ^{ème} TOUR DE LA 12 ^e CIRCONSCRIPTION										
Inscrits	16 406		30 471		14 748		13 001		74 626	
Votants	11 925	72,69	21 344	70,05	10 742	72,84	9 342	71,86	53 353	71,49
Enveloppes	11 925	72,69	21 346	70,05	10 742	72,84	9 342	71,86	53 355	71,50
Nuls	489		1 069		406		430		2 394	
Exprimés	11 436		20 277		10 336		8 912		50 961	
BUCHET P.	5 632	49,25	9 790	48,28	5 265	50,94	4 258	47,78	24 945	48,95
FOUCHER J-P	5 804	50,75	10 487	51,72	5 071	49,06	4 654	52,22	26 016	51,05



MIK'ANY COIFFURE



Spécialiste cheveux longs ■ Permanente ■ Défrisage
■ Brushing ■ Mèches
■ Couleurs ■ Balayage

- 20 % LUNDI - MARDI - MERCREDI - Jeunes de moins de 20 ANS

Shampooing + Coupe + Brushing hommes **105 F** **84 F**
Shampooing + Coupe + Brushing femmes **160 F** **128 F**
(cheveux courts)

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI SANS INTERRUPTION

53, route du Pavé Blanc - 92140 CLAMART - Tél. 01.46.30.04.07

Menuiserie 92

Société S.A.M.M.

Agencements : Cuisines - Portes-Fenêtres
Escaliers - Bureaux
Cache-radiateurs

Parquets : Fourniture et pose
Ponçage - Vitrification

31, rue de la Bourcillière - 92140 CLAMART

Tél. : 01.46.31.27.55



ETS F. COÏC

Electricité Générale

Bâtiment - Industrie

Interphone, Chauffage, Dépannage

32, rue des Epis d'Or - 92140 Clamart

Tél. : 01 46 32 62 09 - Fax : 01 46 30 38 67

com'copie

François CARON

106, avenue Jean-Jaurès - 92140 CLAMART

Tél. 01 46 62 65 26

ÉLECTRICITÉ - INSTALLATION - DÉPANNAGE
APPARTEMENT - PAVILLON - FAUX PLAFONDS

MEDARD René

9, rue de Lorraine - 92140 CLAMART

itinérés : 06 07 51 88 61 - Tél. : 01 46 32 12 73 - Fax : 01 46 31 47 49

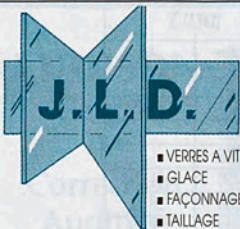


Technique et Esthétique du bâtiment

Langfelder

Peinture • Revêtements Muraux • Ravalement • Moquettes
Pose de Parquets • Vitrification • Tous Travaux de Bâtiments

192, avenue Marguerite Renaudin - 92140 CLAMART
Tél. 01 46 45 61 24 - Fax : 01 46 45 85 40



MIROITERIE
VITRERIE

St GOBAIN BSN

ISOLATION

• thermique
• phonique

J. DOUAY

112, av. de la Division Leclerc

92290 CHATENAY MALABRY

Tél. : 01 47 02 99 13

Fax : 01 47 02 00 02

■ VERRES A VITRE
■ GLACE
■ FAÇONNAGE
■ TAILLAGE
■ CADEAUX
■ ALUMINIUM ■ INSTALLATION DE MAGASIN
■ DOUBLE VITRAGE



ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE CONSTRUCTION

PITEIRA

15, rue Gabrielle - 92140 CLAMART - Tél. : 01 46 30 38 36

AU SERVICE DES CLAMARTOIS DEPUIS 17 ANS

COLLECTE EVACUATION des ORDURES MÉNAGÈRES

C.E.O.M.

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 4 256 000 F

20, rue de Chevilly - B.P. 109 - 94262 FRESNES CEDEX - Tél. 01 46 66 80 87 - Fax : 01 49 84 20 75

S'investir au quotidien



■ Quelles sont, selon vous, les caractéristiques de la vie associative à Clamart ?

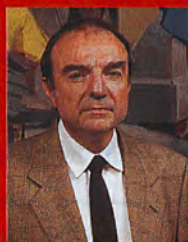
Daniel Eliot : Sa caractéristique essentielle est incontestablement sa diversité. Les Clamartois ont la chance de pouvoir choisir une ou plusieurs activités, dans un très large éventail d'offres. Il faut savoir qu'il existe dans notre ville pas moins de 400 associations, ce qui est considérable. Il en

mart Informations" et le Forum des Associations organisé chaque année, participent au développement de l'information associative. J'ai souhaité, par ailleurs, apporter une aide aux responsables d'associations en terme de formation. En effet, il faut rappeler que pour la plupart, ce sont des bénévoles qui ne sont pas toujours formés aux problèmes de gestion. Il me paraissait donc indispensable que

municipale, M.C Big Band, Gammas au vert, Cultures au pluriel...) ou pour le chant choral (Chorale des Brières, Chorale AJC, La Fraternité, la Chorale Daumond). Enfin, il ne faut pas oublier que les associations sont des employeurs : dans les Hauts-de-Seine, 38 000 personnes travaillent pour ces dernières. Dans la conjoncture actuelle de l'emploi, cet apport n'est pas à négliger.

ENTRETIEN AVEC DANIEL ELIOT, CONSEILLER DÉLÉGUÉ AUX ASSOCIATIONS

Une vie associative intense, des Clamartois qui se mobilisent pour faire partager leurs passions ou se mettre au service des autres... Daniel Eliot rend hommage au dynamisme, à l'éclectisme et au rôle social prépondérant des associations à Clamart.



découle, et c'est la seconde caractéristique, une diversité d'initiatives de la part des Clamartois. Très actifs, enthousiastes, ils témoignent quotidiennement de leur volonté de se prendre en charge et de partager, avec d'autres, leurs passions.

■ Vous êtes conseiller délégué aux associations depuis deux ans, quelles actions privilégiez-vous ?

D.E : Dès mon arrivée, j'ai voulu mettre l'accent sur l'information des Clamartois. Il est important qu'ils connaissent la totalité de l'offre en matière d'activités de loisirs ou de service. Le journal municipal Info Plus, le guide pratique "Clamart Informations" et le Forum des Associations organisé chaque année, participent au développement de l'information associative. J'ai souhaité, par ailleurs, apporter une aide aux responsables d'associations en terme de formation. En effet, il faut rappeler que pour la plupart, ce sont des bénévoles qui ne sont pas toujours formés aux problèmes de gestion. Il me paraissait donc indispensable que

la Ville propose une information et une formation dans ce domaine. C'était le but des demi-journées de formation qui ont eu lieu en mars, avril et mai derniers.

■ Quelle place occupent les associations dans la vie locale ?

D.E : Comme je l'ai déjà souligné, le tissu associatif clamartois est dense. Il apporte un complément indispensable à l'action de la Ville dans le domaine de la culture, du sport, de l'animation urbaine et des affaires sociales. A titre d'exemple, si le Conservatoire est une structure municipale, les Clamartois se tournent vers les associations pour jouer dans un orchestre (Harmonie

■ Quel rôle les Clamartois jouent-ils dans cette vie associative ?

D.E : Un rôle prépondérant puisque ce sont eux qui créent et qui animent nos 400 associations clamartaises. Sans eux, rien n'existerait. Par leur action, leur investissement personnel et la dynamique qu'ils impulsent, ils créent le lien social indispensable à toute vie collective. Etre "citoyen", cela a un sens pour eux et ils le prouvent chaque jour.

■ Quels sont vos projets pour les années à venir ?

D.E : Je souhaite, dans le cadre d'objectifs à court terme, poursuivre et même amplifier notre action de formation à l'attention des responsables d'associations. Celle-ci doit être permanente et se renouveler sans cesse. Parallèlement, je veux enrichir notre offre documentaire en matière juridique, fiscale et sociale. Un dossier d'informations, envoyé aux associations, pourrait en être le vecteur. A plus long terme, je souhaite accroître les possibilités de mise à disposition de locaux, autant pour la pratique d'activités que pour la tenue de permanences. ■

Des associations à foison

L'expression de toutes les passions

La multitude et la diversité des activités proposées par les associations clamartaises offrent à chacun, la possibilité de s'épanouir dans le domaine de son choix.

S'il est vrai que le dynamisme d'une ville peut se mesurer à l'ampleur de son tissu associatif, Clamart témoigne sans conteste d'une grande vitalité. En effet, 400 associations se partagent les domaines d'activités les plus variés tels que le sport, les loisirs, le soutien scolaire, l'action sociale ou l'aide humanitaire. La vie associative participe également pour une large part à l'enrichissement culturel des Clamartois à travers le théâtre, le chant, la lecture, la peinture, la danse... A côté de

ces disciplines relativement classiques, d'autres activités étonnantes agrémentent le paysage associatif, telles que "l'organisation de rétrospectives de batailles de petits soldats", "l'étude des énergies du sous-sol et du cosmos" ou encore "l'épanouissement de l'être humain dans sa globalité".

Si les Clamartois jouissent d'un large éventail d'activités, ils disposent également du choix de la structure, une même discipline pouvant être exploitée par plusieurs associations. Ainsi, il existe notamment plus d'une quinzaine d'associations d'anciens combattants ou de médaillés militaires et civils, quatre associations pratiquant la chorale et cinq autres enseignant le rythme de la danse... Les activités sportives restent quant à elles majoritairement concentrées au sein du Club Sportif Municipal de Clamart. Composé de 5 000 adhérents, le C.S.M.C. représente l'une des plus importantes associations de la commune et offre la possibilité de pratiquer 18 disciplines sportives. Brossez un tableau complet de toutes les activités proposées par les associations



Prochain Forum des Associations :
13 septembre

clamartaises supposeraient une énumération longue et fastidieuse. Aussi est-il préférable de se reporter à la page 60 du guide municipal "Clamart Informations", qui recense 126 façons d'occuper son temps libre, de l'accordéon jusqu'au yoga. Organisé chaque année par la Municipalité, le Forum des Associations constitue également un agréable rendez-vous permettant de découvrir toute la richesse du milieu associatif clamartois.

■ COMMENT CRÉER SA PROPRE ASSOCIATION ?

- La première étape consiste à rédiger les statuts de l'association. La loi de 1901, qui régit le régime des associations, n'impose aucune mention obligatoire. Toutefois, les statuts doivent au moins comporter : l'objet de l'association, ses moyens d'action (financiers, matériels...), l'adresse de son siège social, sa composition, ses modalités d'administration et de fonctionnement (assemblée générale, conseil d'administration...).
- Il faut ensuite réunir l'assemblée générale constitutive (composée au moins de deux personnes), pendant laquelle on adopte les statuts et on élit les membres du conseil d'administration (un président, un trésorier...).
- Vous devez enfin déclarer l'existence de l'association à la sous-préfecture. Cinq jours après, cette dernière vous remet un récépissé qui vous donne le droit d'ouvrir un compte en banque.
- Un mois plus tard, la création de votre association est publiée au Journal Officiel, vous voilà libre de la faire vivre comme bon vous semble.

Sachez que si votre association doit employer du personnel, les déclarations réglementaires doivent être faites à l'URSSAF. En effet, le but d'une association est par définition non lucratif, rien n'empêche de la faire fonctionner comme une entreprise avec des salariés, des bénéfices (à condition qu'ils ne soient pas redistribués à ses membres mais réinvestis dans le budget), la vente de biens et de services... Dans ce cas, l'association est soumise au même régime fiscal qu'une société commerciale.

Pour tout renseignement, contactez Daniel Eliot ou Ghislaine Champarnaud au service de la vie associative - Tél : 01 46 62 36 26

De nombreux bénévoles

Un engagement qui se vit au quotidien

De nombreuses initiatives personnelles de Clamartois sont à l'origine de ce dynamisme associatif qui caractérise notre ville.

Présidents, secrétaires, trésoriers ou simples animateurs, les Clamartois sont nombreux à s'engager bénévolement au sein d'une association. Cet engagement favorise l'animation locale et permet aux Clamartois de s'investir dans la vie de leur commune. "J'ai toujours pensé qu'il était important d'être acteur dans sa ville, chacun à sa mesure," précise Marie-Hélène Dubeaux, présidente de l'UPC (Université Populaire Clamartoise). "Avant de prendre la succession de mon père en tant que président, j'étais déjà engagée dans l'aumônerie et au sein de l'UPC".



Mais qui sont ces bénévoles ? Leur profil est très varié. Certains n'ont pas ou plus d'activité professionnelle ; d'autres concilient leur vie professionnelle avec leurs responsabilités associatives. Tous prennent de nombreuses heures sur leur temps libre pour se consacrer à la direction ou à l'animation d'une association. "S'engager dans la vie associative oblige à se remettre en question en permanence" explique Marie-Françoise Gleizes, qui joue un rôle actif au sein du CIFI

(Centre d'Information Féminin et Familial) ainsi que dans le Groupe Information Tiers-Monde. "Mes fonctions au sein de ces deux associations exigent de me tenir informée en permanence de ce qui se passe et me permettent de voir au delà de ma propre vie".

Les motivations sont diverses : s'intéresser aux activités pratiquées par les enfants, sortir de son milieu familial ou professionnel, connaître des gens différents de ceux que l'on a l'habitude de fréquenter... Gérard Deloffre, président de la section Athlétisme du Club Sportif Municipal et vice-président du Club, a mis le pied dans la vie du CSMC, il y a 20 ans, pour suivre les activités de ses enfants. "Je me suis rapidement aperçu qu'il manquait de bénévoles. Ces jeunes sportifs se dépassent, ils veulent réussir et il est important de les aider et de ne pas les décevoir".

Ces bénévoles font tous un travail formidable et capital au coeur de la cité. N'hésitez pas à venir les rejoindre pour que la vie associative continue à se développer dans notre ville.



QUESTIONS À MAURICE HERVÉ PRÉSIDENT DE "CLAMART AVF ACCUEIL"

■ *Depuis combien d'années êtes-vous impliqué dans la vie associative clamartoise ?*

Maurice Hervé : J'ai découvert la vie associative à Clamart en 1991, l'année où j'ai pris ma retraite. Je me suis orienté vers l'activité "marche" au sein de "Clamart AVF Accueil". Je suis devenu membre du Conseil d'administration l'année suivante, puis trésorier et enfin président depuis janvier 1997.

■ *Quelles sont vos motivations ?*

M.H. : Après une vie professionnelle bien occupée, je désirais exercer encore certaines responsabilités. De plus, je pense que l'accueil est très important dans une ville et la vocation de "Clamart AVF Accueil" va dans ce sens : faciliter l'intégration des nouveaux arrivants et mettre en valeur la qualité de vie dans notre ville.

■ *Que vous apporte un tel engagement ?*

M.H. : L'engagement associatif prend du temps mais il apporte aussi de nombreuses satisfactions, par exemple celle d'animer une équipe ou de voir l'association développer ses activités... Lorsque l'on obtient des résultats positifs, c'est encourageant.

■ *Que vous a apporté la formation destinée aux responsables d'associations ?*

M.H. : La formation des responsables d'associations est très utile. Je pense qu'elle a répondu aux attentes des personnes présentes. Tout responsable doit en effet connaître la loi de 1901 qui régit les associations à but non lucratif, les assurances à souscrire, la fiscalité... Par ailleurs, ces formations contribuent à créer un cadre de fonctionnement commun à toutes les associations et à mieux se connaître entre responsables.

Le soutien de la Ville

Les mille et une façons d'aider une association

En soutenant les associations, la Ville répond tout simplement à ceux qui désirent apprendre, se distraire ou s'engager au service des autres. Car le développement de nombreuses associations dépend du soutien de l'équipe municipale et des services municipaux. Ce partenariat entre la Ville et les associations apparaît essentiel au bien-être des Clamartois.

Quel type de soutien une Ville peut-elle apporter à ses associations ? Les aides peuvent être diverses mais elles sont toutes guidées par un même objectif : loin de se positionner en chef d'orchestre, la commune prend toutes les mesures susceptibles d'encourager le développement des initiatives. Elle doit rester à l'écoute des associations, les aider à monter leurs projets et jouer un rôle de coordinateur entre les différents animateurs de la Ville. Il en va de l'intérêt du milieu associatif comme de celui de la commune. En effet, le travail effectué par les associations favorise le dynamisme de la vie locale et complète ainsi, sur bien des points, l'action de la Municipalité.

Encourager les initiatives

L'octroi de subventions est la première forme d'aide qui vient à l'esprit. En 1997, le budget de la Ville prévoit d'accorder une aide financière à 91 associations, pour un montant total de 24 millions de francs. En fait, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et la Caisse des Ecoles Laïques, en recevant à elles deux plus de 10 millions de francs, se répartissent la part la plus importante des subventions. Le montant de l'aide accordée est en effet directement lié à l'importance de la mission accomplie par l'association. Il



L. Lemer

est évident que l'activité du "Pigeon voyageur clamartois" ne nécessite pas les mêmes besoins que celle du CCAS qui, de par sa mission de service public, bénéficie de 3 770 000 F.

Si l'octroi d'une subvention de 300 ou même de 500 F peut paraître dérisoire, elle constitue pourtant l'expression symbolique de l'intérêt que la Ville porte à l'association. "Verser une subvention de principe revient à encourager l'association à développer son activité. La Ville lui signifie par ce geste qu'elle reconnaît l'utilité de son action et ce qu'elle apporte aux Clamartois. Loin d'être un droit, la subvention constitue plutôt un encouragement à la créativité ou à la générosité de l'action entrepri-

se." explique Daniel Eliot, conseiller municipal délégué aux associations.

Des moyens à la hauteur

Si l'argent apparaît nécessaire au fonctionnement d'une association, il peut être aussi important pour elle de bénéficier de locaux pour se réunir ou de matériel pour organiser une exposition. En fait, l'aide matérielle concerne beaucoup plus d'associations que l'aide financière : 200 structures bénéficient en effet du soutien de la Ville qui met à leur disposition des moyens de transport, des locaux ou encore du matériel divers tel que du mobilier ou des fournitures. En dehors des locaux prêtés ponctuellement aux associations, la Ville leur fournit la plupart des salles nécessaires à l'exercice régulier de leurs activités. Ainsi, les centres socio-culturels de la commune sont-ils largement utilisés par les associations : le centre de la Fourche accueille une quinzaine d'activités, le centre Jean Mermoz en propose également six autres et celui du Pavé Blanc en reçoit une quinzaine. La Maison des Associations permet également, à une dizaine d'entre elles, de tenir leurs permanences, sans oublier les nombreux gymnases et terrains de sport prêtés par la Ville au CSMC. Il est toutefois difficile de répondre à toutes les demandes, les initiatives intéressantes émergeant plus vite que la construction de nouveaux locaux.

Les associations

Outre les locaux, la Ville peut fournir également le matériel nécessaire à leur aménagement. Le personnel municipal est alors mis à contribution pour mettre en place des panneaux, des tables, des chaises, le système de sonorisation... ainsi que pour tout ranger et nettoyer à la fin de la manifestation. En fait, le bénéfice tiré de la mise à disposition de tous ces moyens équivaut largement au versement de subventions directes.

Pour une meilleure gestion

La Ville ne se contente pas d'apporter une aide financière et matérielle aux associations. Elle va plus loin en proposant à ses membres des cycles de formation, avec l'aide du service de la vie associative du département. En effet, les responsables ne possèdent pas toujours les connaissances néces-

sièrement aux intéressés un complément d'informations, sur les problèmes de gestion ou sur la dernière jurisprudence. Cette documentation est également mise à la disposition de tous les Clamartois qui peuvent la consulter dans les bureaux du service, situé dans la tour de la Mairie.

Se faire connaître

Aider les associations à mieux se faire connaître, afin qu'elles sortent de l'ombre pour attirer toujours plus de nouveaux adhérents, voici encore un aspect important du soutien opéré par la Ville. Le Forum des Associations est l'une des principales actions engagées chaque année par le service de la vie associative. Prenant place alternativement sur le Mail de la Plaine et dans le Parc de la Maison Blanche, ce rendez-vous annuel a pour but d'offrir un stand



La Fête des Quartiers : un bel exemple de partenariat.

servi en musique, grâce aux concerts de l'Harmonie de Clamart et de plusieurs groupes de rock. Le prochain Forum réserve encore de nouvelles découvertes ; il aura lieu le samedi 13 septembre, dans le parc de la Maison Blanche.

Mieux faire connaître les associations, c'est aussi les aider à monter des manifestations exceptionnelles ouvertes à tous les Clamartois. La Fête des Quartiers Plaine, Trivaux-la-Garenne et FFF constitue un bel exemple de partenariat entre la Ville, les associations et les habitants de Clamart. On peut également citer les journées portes ouvertes des ateliers d'artistes, organisées par la Société des Beaux Arts de Clamart les 24 et 25 mai derniers ou encore le Festival de musique proposé le 7 juin par l'association Gammes au vert. Toutes ces initiatives illustrent le parfait mariage unissant la Ville et les associations qui, avec l'aide des Clamartois, concourent à animer la vie locale et cimenter le lien social.



Les responsables de 47 associations ont suivi les différentes formations organisées depuis le mois de février

saires à la bonne gestion d'une association, que ce soit en matière juridique, comptable ou fiscale... C'est pourquoi, le service de la vie associative de la Ville a déjà organisé cette année, du mois de février au mois d'avril, quatre formations sur les thèmes suivants : la loi de 1901, la responsabilité des dirigeants, la gestion du personnel et la gestion comptable et fiscale. Chaque session a pu accueillir entre 25 et 50 personnes, représentant un total de 47 associations. De plus, le service de la vie associative de la Ville assure un suivi de ces formations, en envoyant régu-

lièrement aux associations, opérant dans le domaine social, culturel, humanitaire et sportif. Les services municipaux, oeuvrant dans ces secteurs, participent également à l'opération. Plusieurs centaines de Clamartois ont ainsi pu découvrir la richesse des activités proposées et s'inscrire, tout en passant un moment agréable grâce à diverses animations. L'année dernière, le Mail de la Plaine fut le théâtre d'une course d'automobiles téléguidées, de démonstrations de gymnastique chinoise et de diverses prestations de varappe sur un mur d'escalade. Le tout fut

■ Subventions : qui reçoit quoi ?

En dehors des aides allouées au CCAS et à la Caisse des écoles, les subventions accordées aux associations sont réparties comme suit, par secteur :

- les sports : 6 560 000 F
- la jeunesse : 3 700 000 F
- la santé et l'aide sociale : 1 400 000 F
- l'animation, la fête et la culture : 700 000 F
- les cours du soir : 414 000 F

Animations estivales

Une jeunesse choyée

*Personne ne sera oublié
durant l'été, ni les petits,
ni les grands.*

*Détente, sport, culture
et évasion seront
au programme pour
répondre à toutes les envies.*

*Comme chaque année, les
structures municipales sont
mobilisées pour animer les
quartiers et offrir aux jeunes
Clamartois de merveilleux
souvenirs de vacances.*

CAP AU VERT POUR LES CENTRES DE LOISIRS

Qu'ils soient maternels ou primaires, les centres de loisirs ont concocté un programme, tendance nature et exotisme, qui devrait en faire craquer plus d'un. Pour les centres maternels, les animations sont articulées autour de thèmes aussi divers que la Chine, l'exotisme des îles, les contes et légendes, le jardinage, le sport ou le jeu.

Dans un décor de vacances, les enfants bénéficieront de coins jeux agrandis, de pataugeoires installées dans les cours et les vélos personnels seront acceptés.

Des journées pique-nique avec piscine, des rencontres sportives inter-centres ainsi que des promenades dans les bois, les zoos, les parcs et les bases de loisirs de la région seront organisés, avec en prime une journée au parc Astérix !

En juillet, les plus grands, âgés de 5 à 6 ans, découvriront les joies du camping à la base de loisirs du Val-de-Seine, dans les Yvelines. Au cours de mini-séjours d'une semaine (départ le lundi, retour le vendredi après-midi) ils pratiqueront le mini-golf, les randonnées à vélos, la baignade, sans oublier les traditionnelles veillées.



*Renseignements et inscriptions au
01 46 31 28 65 ou dans les centres de
loisirs.*

De leur côté, les centres primaires joueront la carte du retour à la vraie nature. Les uns partiront pique-niquer à Buthiers dans le Loiret tandis que d'autres camperont une semaine à Souppes sur Loing en Seine-et-Marne. Le bois de Clamart résonnera des rires de joyeux randonneurs pendant que les plus grands (11-15 ans) s'offriront des vacances tonus en Lozère en pratiquant le kayak, l'escalade et la spéléologie.

*Renseignements et inscriptions au
01 46 30 16 10 ou dans les centres de
loisirs primaires.*

Attention, le mercredi 3 septembre, jour de la pré-rentree, il n'y aura ni école, ni centres de loisirs.

SÉJOURS ÉVASION

Les jeunes Clamartois qui optent pour le dépaysement ont le choix entre une multitude de séjours organisés par la Ville. De 4 à 17 ans, chacun pourra y trouver son bonheur.

Jusqu'à 11 ans, ils seront accueillis dans le centre de vacances municipal de Coussay-les-Bois dans la Vienne où les activités de plein air telles que le volley-ball, le poney, la piscine ou les randonnées seront privilégiées. De 11 à 14 ans,



c'est au centre de Hauteluce en Savoie, qu'ils pourront découvrir un autre visage de la montagne. En été, elle offre une grande diversité de paysages.

Des randonnées à pied ou en VTT leur permettront de faire mieux connaissance avec une faune et une flore beaucoup plus riches qu'on ne le croit.

Vacances sportives pour les adolescents de 14 à 17 ans, qui pourront pratiquer l'équitation en plein cœur du pays Cathare (Ariège) ou participer au trophée des volcans dans le Puy-de-Dôme, avec un parcours aventure des plus toniques. Trois semaines itinérantes dans l'Hérault leur feront découvrir la navigation sur le canal du Midi où les plaisirs des sports nautiques en Méditerranée.

Enfin, un stage de wase-ski sera proposé à Carcans-Maubuisson en Gironde.



Renseignements et inscriptions auprès du service enseignement ou au 01 46 62 35 41.

OPÉRATIONS SPORTS VACANCES

Tout au long de l'été, comme c'est le cas à chaque période de vacances scolaires, l'ensemble des gymnases de la Ville et la piscine seront mis à la disposition des jeunes Clamartois tous les après-midis de 14 h à 17 h, du lundi au vendredi. Encadrés par des moniteurs diplômés du C.S.M.C., ils pourront pratiquer l'athlétisme, le basket-ball, le rugby, le football ou la gymnastique pour ne citer que ceux là. La palette de ces animations s'enrichira de trois stages d'une semaine : du basket à Noirmoutier, de l'escalade et du sport chambara (escrime japonaise) à Clamart et dans sa région au cours du mois de juillet. Un grand tournoi inter-cités national de basket complètera ce programme au Centre Socio-Culturel du Pavé-Blanc, le 14 juillet de 9 h à 17 heures.

Renseignements et inscriptions auprès de la Direction des Sports au 01 46 62 35 57 ou du Centre Socio-Culturel du Pavé-Blanc au 01 46 01 71 50.

LE PAVÉ BLANC EN PLEINE ACTIVITÉ

Durant la période estivale, le centre organise des activités à destination des enfants de 0 à 10 ans, des préados de 10 à 14 ans et des jeunes de 15 à 17 ans. Sportives, culturelles ou ludiques, ces animations seront l'occasion de se retrouver entre amis autour des mêmes centres d'intérêts, dans un esprit convivial.

Des ateliers informatique, mécanique ou musique, des mini-séjours, des tournois, des sorties à la mer et bien

d'autres choses encore vous seront proposées.

La ludothèque développera une action de sensibilisation des enfants à leur planète, autour des thèmes de la préservation de l'environnement et des espèces animales, de la connaissance de la faune et de la flore, de la météorologie ou de la nutrition. Des visites de la Grande galerie de l'évolution du Jardin des plantes, du Planétarium du Palais de la découverte, du parc de Thoiry, de la Cité des enfants de la Villette et l'utilisation de CD Rom... offriront aux enfants une approche concrète et illustrée de tous ces sujets.

Renseignements et inscriptions au 01 46 01 71 50.

LE CINÉMA À L'AFFICHE

En cette année du cinquantième du festival de Cannes, Clamart met le cinéma à l'honneur.

Deux grandes opérations rendront hommage au 7^e art.

• **"Un été au ciné"** du 7 au 26 juillet. Le ciné Jean Arp s'associe à cette manifestation nationale en proposant aux Clamartois de moins de 25 ans, des bons de réduction de 10 francs valables pour toutes les séances. Disponibles dans les lieux publics de la ville ainsi que chez les commerçants participants, ces bons mettront la séance de cinéma à 17 F. Une bien agréable façon de commencer l'été. Un film vous sera proposé tous les après-midi ainsi que les mercredis, vendredis et samedis en soirée aux horaires habituels.

Renseignements sur la programmation au 01 41 90 17 02.

Fermeture du ciné Jean Arp du 26 juillet au 25 septembre inclus. Reprise le vendredi 26 septembre à 20 h 30.

• **"Cinéma de plein air"**. Le Centre Socio-Culturel du Pavé Blanc, le Centre Culturel Jean Arp et le Service Culturel s'associent pour offrir aux Clamartois deux séances gratuites de cinéma en plein air sur écran géant. Le vendredi 25 juillet, place du marché du Pavé Blanc à 22 h 30 et le vendredi 22 août sur la place centrale de Trivaux-la-Garenne à 22 h. Les spectateurs sont priés d'apporter leurs chaises.

Renseignements sur la programmation au 01 46 01 71 50.

■ INFOS

• Insolite

L'association "Banco les copains", en collaboration avec la Ville de Clamart, organise le dimanche 22 juin une course de solex. Jeunes et moins jeunes sont attendus pour ce qui devrait être un des grands moments de la saison.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter les organisateurs au 01 46 62 36 05 dans la journée et au 01 46 44 61 35 en soirée.

• Initiative

"Jeunesse au plein air" aide les familles des Hauts-de-Seine à faire partir leurs enfants en vacances grâce à l'attribution de bourses de vacances. En 1996, 395 enfants et adolescents ont ainsi été aidés pour un montant de 120 000 F.

Malgré une campagne de solidarité proposée aux écoles, aux collèges et aux lycées chaque année au mois de janvier, les revenus qui alimentent le budget des bourses de vacances sont en baisse. Unissons nos efforts pour que tous les établissements scolaires participent à cette campagne et permettent ainsi à plus d'enfants de profiter des joies des vacances.

Ils comptent sur nous, agissons, il est encore temps.

• Attention !

Les bibliothèques, le Bureau Information Jeunesse et la Piscine prendront prochainement leurs horaires d'été. Renseignez-vous.



LA BOITE A OUTILS

— VENTES ET LOCATIONS D'OUTILLAGE —

75-79, avenue de Verdun - 92320 CHATILLON

Tél. : 01 46 57 50 51 - Fax : 01 46 57 16 00



VOS FENÊTRES SANS SOUCI

CONTRE LE FROID,
LE BRUIT, LE VOL.

- Fabriquées sur mesure
- Pose soignée en 1 jour
- Garantie décennale
- Déduction fiscale

Salle
d'expo

199, av. Pierre Brossolette
92120 MONTRouGE

Devis
gratuit

01 42 53 47 48



C.G.2A

ASCENSEURS - MONTE-CHARGE
ESCALIERS MECANIKES - PORTES AUTOMATIQUES

En France : 35.000 ASCENSEURS
4 UNITES DE PRODUCTION

Compagnie Générale d'Application Ascenseurs

Siège social : 163, avenue du Président Wilson

BP 42 - 93212 Saint Denis la Plaine

Tél. : 01.49.17.51.80 - Fax : 01.49.17.51.81

ÉDITION

EDISAG

PUBLICITÉ

5, rue des Messageries - 75010 PARIS - Tél. 01 42 46 09 59 - Fax 01 42 46 10 34



France Telecom

Accueil Clamart
12 Bd des Frères Vigouroux
92140 Clamart
Tel. 14 (appel gratuit)
ou 01 46 84 14 14



NOUVEAU

mobicarte

- Sans abonnement
- Sans facture

Pour en savoir plus
contactez-nous au
N° Vert 0 800 222 800

NOUVEAU

Changement des horaires d'ouverture

A partir du 2 juin 1997, notre accueil est ouvert
du lundi au vendredi de 9h à 18h
(sauf jeudi : ouverture à 9h30)

Forfait Local

Profitez du téléphone aux meilleures heures
pour seulement 30 F TTC/mois



NOUVEAU

Un **Forfait mensuel de 6 heures de communications** dans votre zone locale
aux heures où vous êtes le plus disponible.
N'hésitez plus, abonnez-vous...

■ INAUGURATION DU BUREAU DE POSTE DE LA FOURCHE

Le 6 juin, le bureau de la Fourche a été inauguré. Plus proche du quartier commerçant, ce bureau remplace l'ancienne annexe de la rue Hébert depuis le 2 décembre 1996.

Neuf et moderne, il privilégie le dialogue et la convivialité avec trois espaces pour le public :

- un espace libre service "à portée de main" pour les opérations rapides et simples : affranchissement, achat de timbres, retrait d'argent...
- un espace guichets "toujours prêts" qui offre un confort d'écoute et de dialogue avec 3 guichets équipés de caisses sécurisées et un système de gestion de file d'attente ;
- un espace conseil "tout à vous" où

2 conseillers financiers sont installés dans des bureaux fermés privilégiant ainsi la confidentialité.

1, rue Pierre Baudry - Tél : 01 41 90 64 90

Horaires d'ouverture du bureau :

- du lundi au vendredi : 9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 19 h 00

- le samedi : 9 h 00 - 12 h.

■ 51 COMMERÇANTS AU SERVICE DE LA QUALITÉ



Les 39 lauréats, qui ont reçu la "Charte Qualité du Service" par la Chambre de Métiers des Hauts-de-Seine le 22 avril 1997 à Clamart, sont venus rejoindre les premiers commerçants et artisans qui, depuis l'an passé, ont initié la démarche sur la ville.

C'est au total 51 commerçants et artisans qui s'engagent au service de leurs clients. Il était important de vous présenter les 12 premiers lauréats :

- **Blanchisserie-Pressing :**
Pressing Constellation - Joël Boucher
Blanchisserie Jean-Pierre Buffet
Pressing René Dorde
Pressing Condorcet - Areski Khezzar



- **Boulangerie Pâtisserie :**
Jean-Luc Platrier
Etienne Versavel
- **Carrelage Maçonnerie :**
Marie-Thérèse Abad
- **Coiffure :**
Salon Pompadour - Martine Arnault
- **Restauration Traiteur :**
Au Relais Gourmand - Jean-Pierre Rousseau
Pizza des Roissys - Hervé Lombard
- **Restauration de meubles :**
Dominique Robillard
- **Poissonnerie :**
Poissonnerie Martine et Patrick - Martine et Patrick Rénier

■ NOUVEAUX COMMERÇANTS

- **Café de la Paix :**
Nouveau propriétaire Monsieur BAILLY, 11 rue Paul Vaillant Couturier
Tél : 01.46.44.30.95
- **Photo Express :**
Nouveau propriétaire M. METAIS, 3 villa Cour Creuse - Tél : 01.45.29.10.60
- **Camara, SA Coste :**
Nouveau propriétaire Madame HUE, 2 rue de Vanves, photos, vidéo -
Tél : 01.46.42.20.97
- **Chaussures Georgio :**
Nouvelle adresse 16 rue Paul Vaillant Couturier - Tél : 01.41.08.98.94
- **Paparazzi :**
15 rue Paul Vaillant Couturier, prêt à porter masculin
- **K Stores :**
28 rue Paul Vaillant Couturier - Storiste, fenêtres PVC, portes blindées
Tél : 01.46.45.07.00
- **Le Bout du Monde :**
Monsieur SOULAS, 51, rue Paul Vaillant Couturier Cyber-café, restauration rapide, Tex-Mex - Tél : 01.40.95.92.32

■ JOBS D'ÉTÉ

Les vacances d'été approchent. Commerçants et artisans, vous cherchez à remplacer votre personnel en congés pendant cette période. La P.A.I.O (Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation) vous propose de nombreux étudiants et lycéens aux compétences et qualifications variées, en recherche d'emplois saisonniers. Dès réception de vos offres "Jobs d'été", la P.A.I.O. vous adressera le CV des étudiants correspondant au mieux au profil que vous recherchez. Contact : PAIO, 110 rue de la Porte de Trivaux - 92140 Clamart - Tél : 01.46.01.58.90

Rectificatif

Le titre "Soldes, liquidations...", présentant l'article sur les lauréats de la "Charte Qualité du Service" dans notre dernier numéro, a été imprimé par erreur. "Un service de qualité" est le seul titre qui devait être lu. Veuillez nous en excuser. La participation des commerçants et des artisans clamartois à cette charte n'est pas un engagement "au rabais" mais un investissement total au service de leur clientèle. Encore toutes nos félicitations aux heureux lauréats.

CLAMART publicité



GUIJARRO JEAN PIERRE
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

3, rue Marie Fichet
92140 CLAMART
Tél. 01 46 32 35 27
Fax : 01 46 32 58 09

APPARTEMENT
DÉPANNAGE
DIGICODE - INTERPHONE
PORTAIL AUTOMATIQUE

Retouches

J.-P. BUFFET

VOTRE TEINTURIER

7, av. Victor-Hugo - 92140 CLAMART
Tél. 01 46 42 09 31

GD

*Les lumières
de la Ville!*

ÉCLAIRAGE PUBLIC
ILLUMINATION DE :

- PARCS
- JARDINS
- STADES
- MONUMENTS

ANIMATION EXTÉRIEUR
ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR
SIGNALISATION TRICOLORE

GALLET-DELAGE

17-17bis, rue du 14 juillet
94276 LE KREMLIN BICÊTRE

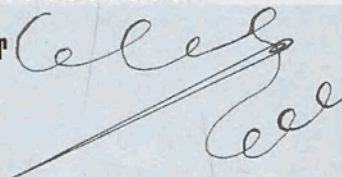
☎ 01 49 58 19 50

Mercerie Desprez

Evelyne Seno

37, rue Paul Vaillant Couturier
92140 CLAMART
Tél. 01.46.45.97.06

Ouvert en août le matin



ELAGAGE - ABATTAGE
DESSOUCHAGE MECANIQUE

Entreprise RISOLI

Spécialiste en
Entretien d'arbres en site urbain

65, av. de la Liberté - 94260 FRESNES Tél. : 01 49 73 28 67



VOIRIE & RÉSEAUX DIVERS - ASPHALTES
SÉPARATEUR EN MÉTAL
BARRIÈRE BÉTON
BALISAGE LOURD TRANSFÉRABLE
BÉTON ROUTIER - GRENAILLAGE

17, rue Pierre Rigaud - 94204 IVRY SUR SEINE CEDEX
TÉL : 01.46.72.95.05 - FAX : 01.46.70.31.03

Cet emplacement peut être le vôtre,
merci d'appeler

EDISAG

5, rue des Messageries - 75010 PARIS
Tél. : 01 42 46 09 59
Fax : 01 42 46 10 34



SEPTALUM
ECLAIRAGE PUBLIC
SIGNALISATIONS
ILLUMINATIONS

1030, rue Marcel Paul
94500 CHAMPIGNY
Tél. 01 48 81 35 76
Fax 01 48 81 36 28

■ CLAMART AU RYTHME DES PERCUSSIONS

Comme nous en faisons écho dans le dernier numéro d'Info Plus, la Ville de Clamart et le Rotary-Club de Clamart/Le Plessis-Robinson ont organisé, le 11 mai dernier, le premier Concours en Europe d'Ensembles de Percussions au Centre Culturel Jean Arp.

Six groupes de 3 à 7 musiciens, venant de Paris, de différentes régions françaises et même d'Espagne, ont participé à ce concours. Le programme était laissé au choix des candidats. "Rain tree" de Toru Takemitsu a été donné deux fois. D'autres pièces ont été proposées telles que "Sweet swaff" de Nicolas Martyniow, la "Toccata pour instruments de percussions" de Carlos Chavez ; "Trichromie" de Yoshihisa Taïra..., L'Ensemble de percussions de San-Sebastian faisait, pour sa part, entendre des oeuvres de son chef, Donato Goyeneche.

Le jury, placé sous la présidence du Maître Jacques Castèrède, compositeur, comprenait de nombreux membres de la profession et Pierre-Henri Thomazo, directeur du Conservatoire de musique et de danse de Clamart. Le Premier Prix, offert par la société "Bergerault-Percussions contemporaines", a récompensé l'Ensemble "Defcon 4". Le deuxième Prix a été décerné à l'Ensemble de Paris, le troisième Prix à l'Ensemble de Tours et le Prix du Public à l'Ensemble de Percussions de San-Sébastien (Espagne).



Des cours de percussions africaines seront proposés par le Conservatoire, à la rentrée prochaine

Le jury a tenu à souligner l'excellente prestation de l'ensemble des candidats.

A la suite de ce concours, la Ville de Clamart a décidé d'organiser une action de sensibilisation dans les collèges de la Ville et au lycée professionnel Albert Camus. Du 15 mai au 15 juin, 900 jeunes clamartois ont pu découvrir les percussions classiques avec un professeur du Conservatoire, ainsi que les percussions africaines présentées par des membres de l'association ACCES (Association Culturelle de Coopération et d'Echange avec le Sénégal). Les collégiens intéressés ont ensuite pu suivre

un stage de percussions africaines et se produire le 21 juin au cours de la Fête de la musique. Toutes ces actions ont pu être mises en place grâce au soutien financier du site d'Etudes et de Recherches EDF de Clamart. Elles devraient aboutir à la création d'un cours permanent de percussions africaines au Conservatoire à la rentrée prochaine. Ces cours seront proposés par ACCES (Tél. : 01 46 31 47 22) et viendront compléter les cours de percussions classiques.

■ INFOS BIBLIOTHÈQUES

- Pour vous aider à choisir vos lectures de vacances, les bibliothèques municipales vous offrent une sélection de romans lus, aimés et résumés par les bibliothécaires, sous le titre "Ne partez pas sans eux ! - les romans de l'été 97". De plus, pendant cette période, vous pourrez emprunter 10 livres, 6 compacts, 10 disques et 10 cassettes.
- Les bibliothèques proposent aux personnes malvoyantes 800 livres à gros caractères et 700 livres-cassettes. Il est possible également de consulter le catalogue des 1600 livres-cassettes enregistrés par les bénévoles de l'Association des donneurs de voix de la Bibliothèque sonore de Meudon et celui des 800 livres en braille de la bibliothèque d'Antony.
- N'oubliez pas que les bibliothèques passent aux horaires d'été du 21 juillet au 30 août. Renseignez-vous. La bibliothèque de la Garenne fermera ses portes à partir du 28 juillet pour terminer sa rénovation. Toutes les bibliothèques seront fermées le samedi 16 août.

■ FÊTE DU CINÉMA

Du 29 juin au 1^{er} juillet, ce sera la fête pour les cinéphiles. Le Ciné Jean Arp leur offrira une programmation "de choc" : 4 films seront diffusés par jour, du dimanche au mardi de 14h à 20h30, à un prix exceptionnel.

En effet, l'achat d'un passeport à 33 F (tarif unique) vous permettra d'assister, pour 10 F seulement le film, à toutes les séances de votre choix. Les films seront différents à chaque séance.

Renseignements :
Ciné Jean Arp
22 rue Paul Vaillant Couturier
Tél. : 01 41 90 17 02

CLAMART publicité



ELAGAGE - ABATTAGE
DESSOUCHAGE MECANIQUE

Entreprise RISOLI

Spécialiste en
Entretien d'arbres en site urbain

65, av. de la Liberté - 94260 FRESNES Tél. : 01 49 73 28 67



ENTREPRISE
SPÉCIALISÉE

pose sols plastiques / moquette / parquet
vitrification parquets

MAGASIN-VENTES SOLS ET MURS Tél: 01 43 50 07 20
9, place du Général de Gaulle - 92260 FONTENAY-AUX-ROSES

Ets BEAUVAIS

Agence
CITROËN

Tél : 01 46 42 06 70 • Carrosserie
• Véhicules neufs et occasions

83, rue Condorcet - 92140 CLAMART



FORCLUM

LA PERFORMANCE ÉLECTRIQUE
AU SERVICE DE L'INDUSTRIE,
DU TERTIAIRE ET DES COLLECTIVITÉS

CENTRE DE MALAKOFF :

8-10, place du 14 Juillet - 92240 MALAKOFF
☎ 01 49 65 65 65 - Télécopie : 01 49 65 65 60

AGENCE DE JOINVILLE-LE-PONT : 2, rue de la Liberté - 94340 JOINVILLE-LE-PONT
☎ 01 48 86 45 45 - Télécopie : 01 48 86 26 80

entreprise générale
de maçonnerie, carrelage, etc...

auclair et cie

49, avenue Henri-Barbusse - 92140 CLAMART

Tél. : 01 46 44 04 24 - Fax : 01 46 45 24 65



ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
GÉNIE CLIMATIQUE
INFORMATIQUE

- Partenaire officiel : EDF/GDF Services
- Qualifelec E2-3/th2
- Qualibat 5312 - 5113 - 5522 - 5412

25, Avenue Léon Cambillard - 92140 CLAMART
Tél. : 01.46.32.80.00 - Fax : 01.46.32.80.52

CHANGEZ VOTRE SALLE DE BAINS POUR 19 900 FR\$* !

*FORFAIT DE 19 900 FR\$ TTC COMPRENANT
LA FOURNITURE ET LA POSE DE :

- 1 BAIGNOIRE ACRYLIQUE
160 CM X 70 CM OU 170 CM X 70 CM
- 1 LAVABO SUR COLONNE
DE 50 OU DE 60 CM
- 1 WC COMPLET
DOUBLE CHASSE À BOUTON POUSSOIR 3L/6L
- MITIGEURS
- 14 M² DE CARRELAGE
4 COULEURS AU CHOIX

sanitaires de
marque ALLIA
11 coloris au choix

ULTRA PRO
PROFESSEUR DE COMMERCE

exemple de réalisation

offre valable du 1er Janvier 1997 au 1er Juillet 1997

RÉNOVATION

PFC

ENTREPRISE DE PLOMBERIE
SHOW-ROOM

1, PLACE DE LA GARE - 92140 CLAMART

01.46.42.87.20

Valable fin juillet

Pour l'achat d'une Salle de Bain
1 semaine d'hébergement sera offerte à IBIZA



POISSONNERIE

Martine & Patrick

- ARRIVAGES DIRECTS -

BRETAGNE - NORMANDIE

BOULOGNE SUR MER

Nos plateaux de fruits de mer et notre petit coin traiteur

35, avenue Jean-Jaurès - 92140 CLAMART
Tél. 01 41 08 83 41 - Fax : 01 41 08 98 74

■ TENNIS : APPRENDRE OU SE PERFECTIONNER

La section Tennis du CSM Clamart offre à ses 900 adhérents toute une panoplie de cours et de stages pour débutants, joueurs plus perfectionnés ou tennismen chevronnés.

Pour la saison 97/98 à venir, les possibilités sont les suivantes :

Cours pour les débutants et joueurs moyens

Des cours collectifs commencent au 15 octobre, pour 29 séances dans l'année. Les groupes sont organisés selon le niveau et l'âge. Tout adhérent à la section peut s'inscrire. Il suffit de s'adresser au secrétariat la première quinzaine de septembre. Même les plus petits sont admis, à partir de 6 ans, dans le cadre du Mini Tennis.

Stages

Des stages intensifs (1 heure par jour pendant 5 jours) sont organisés pendant les vacances scolaires. Ils sont ouverts à tous les adhérents, qu'ils soient inscrits ou non à des cours collectifs.

Entraînements pour les joueurs chevronnés

Les adhérents chevronnés et capables de défendre les couleurs de Clamart au sein des 17 équipes engagées en compétition, peuvent être admis au centre d'entraînement. Ce dernier offre plusieurs séances de perfectionnement physique et tennistique par semaine. Les compétitions interclubs se déroulent principalement au printemps. Les



joueurs peuvent de plus s'engager individuellement dans les tournois s'étalant sur toute l'année et organisés par les clubs affiliés à la Fédération Française de Tennis.

Renseignements au secrétariat au 01-47-36-17-23.

■ CYCLISME : UN BON DÉBUT DE SAISON

Depuis l'ouverture de la saison sur route, les coureurs, de 7 à plus de 60 ans, participent à de nombreuses courses en Ile de France, mais aussi en province.

Les plus petits de l'école cycliste se retrouvent tous les mercredis, pour l'entraînement. Et le samedi, ils défendent brillamment les couleurs du CSMC.

Les minimes totalisent déjà trois prix d'équipe et de nombreuses places d'honneur. Signalons notamment une place de deuxième et deux places de troisième pour le jeune Sébastien

Dagot et la troisième marche du podium au championnat départemental à Puteaux, le 4 mai.

La troisième marche du podium cadets de ce championnat a été également conquise par le jeune Saïd Haddou. Les cadets ont engrangé un nombre de places d'honneur non négligeable.

Aussi, vous pourrez venir encourager les cadets et les seniors le dimanche 14 septembre après-midi. Le podium d'arrivée se situera rue Paul-Vaillant Couturier.

Venez nombreux !



Les jeunes de la section cyclisme du CSMC, en stage hivernal en Vendée

■ VOLLEY-BALL : LES JUNIORS SONT CHAMPIONNES DE FRANCE

C'est au terme d'une série de 28 matches, avec seulement une défaite, que les jeunes Clamartaises ont gagné le titre, très convoité, de Champion de France Junior.

Tout d'abord, il a fallu "sortir" des qualifications de la région parisienne où 72 équipes étaient engagées ! Ensuite, arrivées premières des 2 poules qualificatives nationales, elles ont pu accéder à la phase finale qui regroupe les 8 meilleures équipes françaises. Pour les 3 premiers matches contre St Raphaël, le Racing et Chamalières, les victoires sont nettes (3/1 ou 3/0) malgré une forte opposition. En demi-finale, Clamart rencontre alors le PUC et gagne 3/0 : ce fut sans nul doute le plus beau match de la poule finale ! La finale contre Asnières est "accrochée", mais grâce à leur plus grande maturité les Clamartaises arrachent le titre au tie-break.

Tous les Clamartois passionnés de volley adressent leurs plus sincères félicitations à toute l'équipe.

Anne Andrieux, Marion Baronnet (capitaine), Laetitia Bellais, Marine Bouet-Villaumez, Sandrine Chaoui, Mélanie De Potapoff, Muriel Gagneau, Claire Jaouen, Valérie Legoff, Delphine Lucas, Carole Massoteau, Karine Maignan, Urika Ravi, Stéphanie Volle et leur entraîneur Ursula Kasperzec.

■ UN NOUVEAU CONTRAT ENFANCE

Le développement et l'amélioration des services d'accueil des jeunes enfants permettent à la Ville de seconder efficacement les parents dans leur vie familiale. C'est pourquoi, un nouveau Contrat Enfance a été signé, le 17 mars dernier, entre Jean-Pierre Foucher, Député-Maire de Clamart et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) des Hauts-de-Seine. Il s'inscrit dans le prolongement du premier Contrat Enfance signé en 1991. L'objectif reste le même : développer, avec l'aide de la CAF, la capacité et la qualité des différentes formes d'accueil des enfants de moins de 3 ans. Ainsi, au cours de ce premier contrat, la Ville a pu ouvrir deux nouvelles haltes-garderies de 20 places chacune, ainsi qu'un jardin d'éveil de 19 places, pour les enfants de plus de 3 ans ne pouvant pas encore être admis à la maternelle.

Un contrat pour l'an 2000

C'est dans ce même souci d'adaptation constante des services aux besoins évolutifs des parents, que les signataires du nouveau Contrat Enfance ont prévu

toute une série de mesures pour les cinq années à venir. La Ville devrait ouvrir une nouvelle structure d'accueil de 20 places en centre ville et élargir le temps de garde des haltes-garderies. D'autre part, la halte-garderie de la Fourche devrait proposer un accueil partiellement permanent et celle de Fleury une troisième journée continue. Quant à la crèche J.J. Rousseau, elle devrait s'orienter vers le principe d'une crèche mixte, permettant aux plus petits de conserver leur environnement grâce à une garde familiale et aux plus grands d'être accueillis dans une structure collective. Enfin, le Contrat Enfance prévoit la création d'un service municipal de la Petite Enfance, qui coordonnera toutes les actions entreprises dans ce domaine. Le guide de la Petite Enfance qui vient d'être édité par la Ville, informe les familles des différents modes de garde possibles à Clamart. Il participe également à la finalité essentielle de ce contrat : mieux répondre aux besoins des parents, tout en assurant aux enfants un rythme de vie équilibré et un développement harmonieux.

■ BIENVENUE AU NOUVEAU CONCILIATEUR



André Heaulme vient de prendre ses fonctions de conciliateur de justice des cantons de Clamart. Son rôle est d'aider les résidents à vivre en plus grande harmonie.

QUELLES SONT LES COMPÉTENCES DU CONCILIATEUR ?

Etre à l'écoute et engager le dialogue pour trouver des solutions concertées à des différends entre particuliers, telle est la mission du conciliateur de justice. Le conciliateur n'est pas spécialiste d'un droit spécifique mais s'efforce de faciliter, en dehors de toute procédure judiciaire, le règlement à l'amiable de conflits variés : problème de mitoyenneté, conflit entre propriétaire et locataire, problème juridique de co-propriété, querelle de voisinage ou de famille...

Le conciliateur ne peut intervenir dans les conflits impliquant une administration ou ceux concernant l'état des per-

sonnes comme par exemple l'état civil, le divorce, la reconnaissance d'enfant.

COMMENT SE DÉROULE LA CONCILIATION ?

Un simple rendez-vous suffit pour rencontrer le conciliateur (1). Il vous proposera une réunion au cours de laquelle il s'efforcera de rechercher une solution de compromis respectant vos intérêts et ceux de votre adversaire. Il peut inviter ce dernier à venir le rencontrer. Vous avez la possibilité, comme votre adversaire, d'être accompagné de la personne de votre choix. Le conciliateur peut également entendre toutes les personnes dont l'audition paraît utile.

En cas de conciliation, même partielle, il peut être établi un constat d'accord signé par les intéressés et le conciliateur. La rédaction d'un constat est obligatoire lorsque la conciliation a pour effet la renonciation à un droit. Un exemplaire de ce document est remis à chaque intéressé. Un exemplaire est conservé par le Conciliateur de Justice et déposé par lui au Tribunal d'Instance, en l'occurrence celui de Vanves

Permanences

■ JEAN-PIERRE FOUCHER,
DEPUTE-MAIRE DE CLAMART

Sur rendez-vous

- Mairie, place Maurice
Gunsbourg

Secrétariat M. le Maire :

Tél. : 01 46 62 35 06

- Mairie annexe

Centre Socio-Culturel
du Pavé Blanc

44, route du Pavé Blanc

Tél. : 01 46 01 71 53

de 17 h 30 à 19 h 30 :

27 juin, 11 et 25 juillet

- Au téléphone

le quatrième lundi du mois

de 17 h 30 à 19 h 30

Numéro vert (appel gratuit) :

0 800 36 96 17.

■ DANIEL LEON,
CONSEILLER GENERAL

Le vendredi de 17 h à 19 h

à la Mairie annexe

de la Fourche,

216, avenue Jean-Jaurès,

sur rendez-vous au

01 46 62 35 91.

■ PHILIPPE PEMEZEC,
CONSEILLER GENERAL

Le 1^{er} et le 3^{ème} mardi du mois,
de 18 h à 20 h,

à la mairie annexe,

Centre Socio-Culturel,

44, route du Pavé Blanc,

sur rendez-vous au

01 46 01 43 21.

dont Clamart dépend. Le Juge d'Instance peut donner force exécutoire à l'acte exprimant cet accord. Ce constat a valeur de procès et n'engendre aucun frais.

(1) Les permanences ont lieu à la Mairie de Clamart (Centre administratif ou Mairie annexe du Pavé Blanc) les lundis et jeudis après-midi, sur rendez-vous au 01 46 62 35 47

La composition du Conseil Municipal comprenant une opposition face à l'équipe majoritaire, il m'a semblé conforme aux règles de la démocratie de permettre aux minorités de s'exprimer dans le journal municipal, dans le cadre d'une tribune libre. Il va de soi que la municipalité et la majorité du Conseil Municipal ne se trouvent pas engagées par l'orientation et les termes des textes qui paraissent dans cette tribune libre.

Comme il est de règle en de telles circonstances, seuls les auteurs engagent leur responsabilité sur les propos qu'ils expriment.

Jean-Pierre Foucher, Député-Maire de Clamart

■ CLAMART VIVANT-ÉLUS SOCIALISTES



La gauche a remporté les élections législatives.

Un nouveau gouvernement va pouvoir mener une politique qui réponde enfin aux attentes

des Français sur l'emploi, la justice, l'Europe... Bien sûr, si nous sommes comblés par cette victoire au niveau national, également, nous sommes déçus que la gauche n'ait pas gagné dans notre circonscription. C'eût été la cerise sur le gâteau, mais après tout, le plus important reste le changement de majorité à l'Assemblée.

Je tiens à remercier les 9 790 électrices et électeurs de Clamart (48,28 %) qui ont apporté leur soutien au candidat socialiste au second tour. Ce résultat est encourageant, d'autant qu'au premier tour, les Clamartois avaient clairement désavoué le député sortant, par

ailleurs maire, en ne lui accordant que 28,70 % de leurs suffrages. Par ce vote, les Clamartois ont sanctionné à la fois le soutien qu'il a apporté sans discernement au gouvernement Juppé et sa politique municipale.

Cette campagne aura également permis de mettre en lumière les luttes intestines qui minent la majorité municipale UDF-RPR.

De nombreux Clamartois ont été choqués par le courrier diffusé par un maire adjoint par ailleurs responsable du RPR. En effet, même si nous ne pouvons que partager le fond de l'analyse sur la gestion catastrophique des finances de la Ville, ce genre de trahison est moralement indigne. Comment peut-on être aussi dur contre le maire en place et dans le même temps demeurer depuis 10 ans son maire adjoint ? Comprenez qui pourra.

Cet incident est révélateur de la guerre des clans qui empêche la Mairie de fonctionner correctement. Nous avons commencé à payer l'addition l'an dernier avec une hausse de la fiscalité

locale de 10,54 %. Nous allons continuer cette année avec le rétablissement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Ce nouvel impôt, particulièrement injuste, correspond à 33 % de la taxe sur le foncier bâti. Dans la mesure où les propriétaires répercuteront cette taxe sur leurs locataires, tous les habitants seront ponctionnés (même ceux que leurs faibles revenus dispensent d'impôts locaux).

Nous avons donc du pain sur la planche. Au niveau national, il nous faut soutenir et aider le nouveau gouvernement tout en restant vigilants. En effet, la Gauche n'a plus le droit de décevoir les Français. Et à Clamart, il est indispensable de préparer dans l'unité, avec toutes les bonnes volontés, une alternative à une équipe municipale déconsidérée.

Philippe KALTENBACH

Conseiller municipal

Président du groupe

"Clamart vivant - élus socialistes"

Tél. : 01 46 44 03 03

■ GROUPE COMMUNISTE



Près de 70 % des Françaises et des Français viennent d'élire une majorité de Gauche à l'Assemblée Nationale. Nous nous félicitons de cette victoire.

Pour autant, Clamartaises et Clamartois doivent continuer d'affirmer leur volonté de véritable changement en restant mobilisés pour donner des

suites positives aux préoccupations quotidiennes.

Le chômage, la sécurité, le logement social avec les difficultés de financement de la réhabilitation de la Plaine et le projet de reconstruction de la Cité Bourgogne prévoyant une diminution du nombre de logements et abandonnant une partie du patrimoine de l'office municipal au privé, le transport où l'on veut nous imposer un projet autoroutier à péage (MUSE), la pression fiscale qui augmente fortement d'année en année à Clamart, autant de problèmes qui pourraient

trouver des solutions conformes à l'intérêt et aux souhaits des habitants. Mais cela dépendra pour une grande part de la volonté de chacun de se faire entendre, de l'intervention citoyenne.

Agissons pour l'emploi, le logement, la priorité aux transports en commun et pour l'obtention de moyens financiers permettant aux collectivités locales de satisfaire les besoins grandissants des habitants.

Jean-Marc SEYLER

Conseiller municipal communiste

■ LES FRANÇAIS D'ABORD

Nous remercions les 12,20 % de Clamartois qui ont eu le courage de donner leurs suffrages à Alain Le Berre pour dire qu'ils en avaient assez de toutes les promesses non tenues des gouvernements successifs. Le grand changement espéré n'est pas encore venu, mais ayez

confiance. Au sein du conseil municipal, nous resterons vigilants, pour défendre les grandes valeurs que représente le Front National. Vous avez contribué à consolider nos scores précédents, et une légère progression s'amorce. Nous sommes une vraie

force d'opposition nationale, populaire et sociale. Ni gauche, ni droite, nous sommes Français d'abord.

Jacques LAUVERJON

Conseiller municipal

Front National

■ A NOTER

• Les 6 et 7 septembre prochains, la section **Géologie du Centre Jean Mermoz** organise une bourse de minéraux et fossiles ainsi qu'une exposition sur la dérive des continents et sur la tectonique des plaques continentales. Ces deux manifestations auront lieu à l'espace Trosy Saint-Pierre et à la salle des fêtes de la Mairie. Pour tous ceux qui voudraient rejoindre la section, les inscriptions débiteront en septembre-octobre au 3 rue Racine.

• **Le club de Scrabble de Solidarité et Loisirs de Clamart**, affilié à la Fédération Française de Scrabble, vous invite à jouer chaque lundi à 20 h 15 au Centre de la Fourche, 216 avenue Jean-Jaurès (4^e étage).

• **La section locale de Clamart de la Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés (FNATH)** tient une permanence le troisième samedi de chaque mois de 10 h à 12 h à la Maison des Associations, 57, rue du Trosy. La FNATH permet à tous ceux et à toutes celles que la maladie, l'accident, le handicap ont frappés de ne plus être seuls.
Pour toute correspondance : Jacques Peyrassou
9, rue des Leux à Clamart.

• **L'association pour le Développement des Soins Palliatifs - Fondatrice**, recherche des accompagnants bénévoles. Pour aider psychologiquement les malades atteints de graves maladies et leurs familles, rejoignez l'A.S.P.-Fondatrice. Les demandes se font pressantes, il est impérieux que de nouveaux candidats se manifestent.
Tél. 01 45 26 58 56.

■ BATAILLE NAVALE A LA PORTE DE VERSAILLES



La flotte en démonstration au salon du modélisme

Le Club de Modèles Réduits de Bateaux du Centre de Loisirs et Culture Jean Mermoz s'est fait remarquer lors du 18^{ème} Mondial du Modélisme qui s'est tenu à Paris, du 5 au 13 avril. La bataille navale qu'il présentait tous les jours a valu à l'équipe, le premier prix d'animation du Mondial, conjointement avec le champion du Monde de voltige aérienne. Jean-Pierre Foucher, Député-Maire, lors de sa visite au salon, a chaleureusement félicité toute l'équipe. Ce premier prix récompense l'immense travail réalisé par toute l'équipe. Ce sont les jeunes du club qui, chaque jour, ont assuré le spectacle. Ces navires tirant au canon, brûlant et même coulant plus de 20 à 30 fois par an, doivent subir un entretien permanent. Les premiers bateaux n'étaient pas prévus pour ce scénario, créé par "le Pacha" du Club Gérard Perroquin, ...ni même pour naviguer ! Une bataille, telle que celle présentée au Mondial, nécessite plus de deux heures de travail pour équiper les maquettes, puis autant pour les remettre en état. Cette tâche est assurée par les pilotes et d'autres membres du Club. A noter que lors de ce Mondial, le Club exposait aussi un

diorama de 20 maquettes de navires de guerre de 1930 à 1990.

Les premiers navires de la flotte ont été construits il y a 15 ans. Lucien Gasché a construit les coques et les gréements ; les câblages et les radiocommandes ont été installés par l'un des créateurs du Club, Alfred Monka. L'équipe a été sacrée deux fois Championne de France, en 1991 et en 1996 et les combats navals sont passés à la télévision sur M6 et France 3.

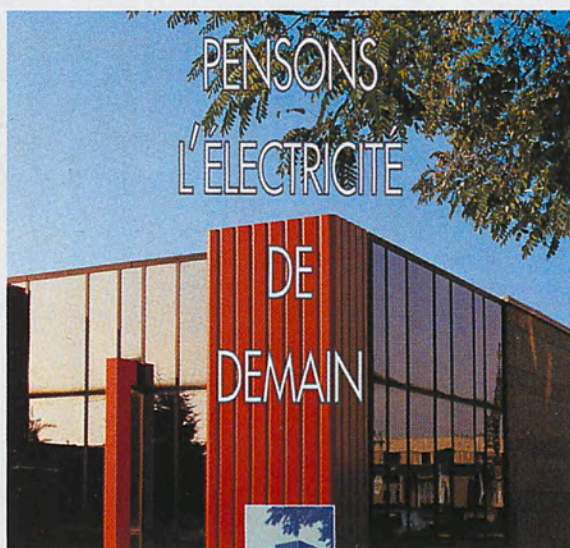
Bravo à toute l'équipe qui vous montrera à nouveau ses talents, lors d'une exposition organisée à la Mairie à la fin de l'année, à l'occasion des 25 ans du Club.

*Club de Modèles Réduits de Bateaux (CMRB), 2, rue Boileau
92140 Clamart - Tél. : 01 46 31 57 52.
Président : Gérard Perroquin
Inscriptions juniors : à partir de 14 ans, en septembre.
Ouvert les mercredis, jeudis (papy's) et samedis, hors vacances scolaires : de 14 h à 18 h.
Réunion du Club : le mercredi soir de 20 h 30 à 23 h.*

■ MERCI POUR LES LÉPREUX

Au nom de tous ceux qui, grâce à vous, vont pouvoir être pris en charge et soignés, merci pour votre générosité et pour votre sollicitude. Merci à ceux qui ont donné de leur temps pour quêter. Pour faire encore mieux l'an prochain, nous cherchons des volontaires. Réservez-nous le dernier week-end de janvier 1998 et prenez contact dès que possible au 01 46 31 97 36 (Œuvres de Malte) ou au 01 46 42 74 36 (Raoul Follereau). Vous serez les bienvenus.

Nous



LE SITE DE CLAMART

1 AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
92141 CLAMART CEDEX
Tél : 01.47.65.43.21



Direction des Etudes et Recherches

V.A.G



S.T.N.A.



CONCESSIONNAIRE
NEUF - OCCASION - PIÈCES DÉTACHÉES

154, av. Victor Hugo
92140 CLAMART
01 46 42 20 61

153, av. de la Résistance
92350 LE PLESSIS-ROBINSON
01 47 02 31 45

516 av. du G^e de Gaulle
92140 CLAMART
01 45 37 12 74



**ENTREPRISE GÉNÉRALE
BÂTIMENT
RÉHABILITATION**

Siège Social et Bureaux :

85, avenue Albert 1^{er} - B.P. 222 - 92503 RUEIL MALMAISON
Téléphone : 01.41.39.19.00 Télécopie : 01.41.39.19.19



Garage SANTI



Mécanique - Carrosserie - Réglage TRAIN AVANT
Vente de voitures Neuf et Occasions

16, avenue Henri-Barbusse - 92140 Clamart
Tél. 01 46 42 86 86 - Fax : 01 46 44 14 13



**ENTRETIEN
RAMONAGE
INSTALLATION
DÉPANNAGE 7/7
CLIMATISATION
TRAITEMENT D'EAU**

Téléphones :

- en semaine : 01 46 01 51 51

- week-end : 01 46 01 51 55 (dépannages)

Télécopie : 01 46 01 51 59

11, rue des Carnets - 92146 Clamart



LE VITRIER

Fourniture et pose à domicile

Glaces et vitrages tous genres, couleurs, isolants, «Sécurité», miroirs et feuilletés, etc.
Façonnage, miroiterie d'appartement. Freins de portes

Eric BOUCHARD Artisan

52, rue Kermen, 92140 CLAMART

Tél: 01.46.32.05.50 Tél: 06.07.24.83.07 - Fax : 01.46.32.61.82



**PLOMBERIE
RAMONAGE**

**CHAUFFAGE
DÉPANNAGE**

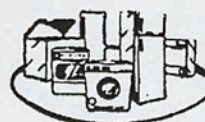
Daniel BERGER

Tél. : 01 46 31 54 73

Fax : 01 40 94 09 59

30, rue des Epis-d'Or 92140 Clamart

**NOUVEAU
A CLAMART**



**GROUX DÉPANNAGE
MÉNAGER**

Dépannages - **Pièces détachées et accessoires**
sacs et accessoires d'aspirateur toutes marques
Disponibles au magasin

Tél. : 01 46 38 04 62

44 bis, avenue Jean Jaurès - Clamart
Fax : 01 46 38 33 75

CHAMBAULT - LOCQUE

- Le spécialiste du **FUNÉRAIRE** depuis 1916
- Concessions d'avance disponibles à CLAMART

◆ 23, rue du bois tardieu - Face au cimetière communal ◆ 179, av. de la pte de travaux - Face au cimetière Inter communal



Tél.
01
46
44
66
99

RENÉLISE

MERCERIE - PATCHWORK
Lingerie fine (grande taille)

12, Avenue Stendhal - 92140 PETIT-CLAMART - Tél. : 01 46 30 01 13

**BRODERIE - POINT COMPTE - POLYSTYRÈNE
TISSUS AMÉRICAIN - LIVRE - LOISIR - CRÉATIF**



STATION TECHNIQUE AGRÉÉE

**PARIS TÉLÉ
DÉPANNAGES**

POSE ANTENNE

6, rue de la roue
92140 CLAMART

T.V. - VIDEO - HI-FI

TÉL. : 01.46.45.96.00



Faïences d'Antan

Rénovation intérieure

Carrelage - Faïence

Cheminées - Parquet

6 bis allée Balanche - 92140 CLAMART - ☎ 01.40.95.78.11

ASSURANCE AUTO PROFIL

**Chaque automobiliste n'a pas besoin
des mêmes protections.**

Pour tout devis gratuit, consultez

Jean-François BEUPAIN

175, Avenue Victor Hugo

92140 - CLAMART

Tél. 01 46 44 33 08



les mutuelles du mans
assurances

Les Bois de la Bièvre

Fabricant "en Meuse" de MEUBLES-SALONS
RUSTIQUES et de STYLES SPÉCIALISTE DU MASSIF

**10 %
DE REMISE
PERMANENTE**
Sur présentation du coupon

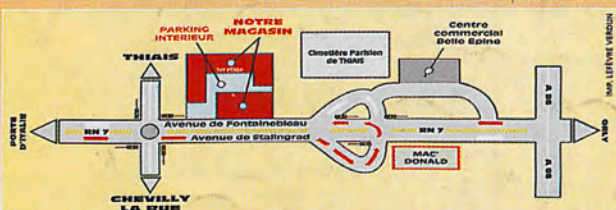


**VENTE DIRECTE
DE L'USINE**



EXPOSITION à THIAIS • 203, av. de Fontainebleau - Parking R.N.7 • TÉL. 01 46 75 97 50

Ouvert du MERCREDI au SAMEDI de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00
DIMANCHES et LUNDIS de 14h00 à 20h00. Fermé le Mardi.



A. R. T. H.

AGENCEMENT RENOVATION ET TRANSFORMATION DE L'HABITAT

Maçonnerie • Carrelage • Ravèlement • Peinture • Décoration

TOUT CORPS D'ETAT BATIMENT

Coordination des travaux

3, SQUARE DES COLONNES - 92360 MEUDON-LA-FORET

Tél. 01 46 30 92 76 - Voit. 06 09 68 09 75

Pour votre publicité

EDISAG

Tél 01.42.46.09.59 - Fax 01.42.46.10.34

**AUTO
MECA 3**

Gérard
GUILLON



• VENTE •
• MÉCANIQUE •
• CARROSSERIE •

☎ 01 46 42 04 49

22, avenue
A.-Schneider
92140 CLAMART



Agent Officiel